COUP D'POUCE 92

Famille - **R**elais **A**ccueil **T**emporaire
dans le **R**espect de l'**I**dentité
de l'**E**nfant

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

Relais Familial
10, rue Jean Sintès
92290 Châtenay-Malabry
Tél : 01.46.31.44.60.

Relais Familial
138 bis, rue Boucicaut
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél : 01.46.60.14.14.

Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion
138 bis, rue Boucicaut
92260 Fontenay-aux-Roses
Tel : 01.41.13.02.92

Site : www.coupdpouce92.fr

E-mail : cdp92@free.fr

S O M M A I R E

Introduction.
Page 1

Le fonctionnement des Relais Familiaux en 2007.
Page 4 : Les données chiffrées.
Page 5 : Les accueils par tranches d'âge.
Page 6 : Les accueils de jour.
Page 7 : Mouvements et moyennes d'occupation.
Page 8 : La durée moyenne des séjours.
Page 9 : Origine des enfants accueillis, scolarisation.
Page 10 : Nombre de journées par commune.
Page 11 : Origine des demandes d'accueils, statuts des enfants accueillis.
Page 12 : Règlements des participations familiales en euros.
Page 13 : Les demandes d'accueils.

Tableaux comparatifs des données chiffrées des 6 dernières années.
Page 14

L'analyse des données chiffrées.
Page 20 : Analyse des données chiffrées.
Page 22 : Mouvements et moyennes d'occupation.

La gestion des Relais Familiaux.
Page 26 : La gestion du personnel.
Page 40 : La gestion administrative.
Page 43 : La gestion au quotidien.

Les objectifs réalisés en 2007.
Page 47

Les objectifs et souhaits pour 2008.
Page 48

Conclusion.
Page 49

Dix sept années d'activités : quelques chiffres.
Page 52

ANNEXES

1 à 11	**:**	**Graphiques et histogrammes.**
12	**:**	**Règlement intérieur.**
13	**:**	**Contrat type avec imprimé de renseignements complémentaires.**
14	**:**	**Questionnaire de satisfaction**
15	**:**	**Communes desservies.**
16	**:**	**Membres du Conseil d'Administration.**

AVERTISSEMENT

Nous vous conseillons de visiter le site Internet de l'Association :

www.coupdpouce92.fr

Les nouveaux professionnels y découvriront les spécificités des prestations servies par les Relais Familiaux COUP D'POUCE 92.

Les plus anciens pourront y retrouver certaines règles de fonctionnement de ces structures d'accueil dans l'immédiateté.

Chacun peut se tenir informé de la vie de l'Association. La rubrique places disponibles permet de connaître quasi en temps réel les possibilités d'accueil sur l'un ou l'autre des Relais Familiaux.

Cette diffusion de renseignements est complétée par des envois ponctuels d'informations concernant les disponibilités en place par mail auprès des circonscriptions sociales et des services spécialisés. Le service de contrôle assure quant à lui la diffusion de ces informations auprès des services territoriaux de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pour mieux connaître encore les Relais Familiaux COUP D'POUCE 92, nous restons à la disposition de tous pour une rencontre avec visite de nos locaux… la meilleure manière de se faire une bonne idée de la réalité de la vie au sein des maisons et de l'ampleur du travail accompli.

INTRODUCTION

2007 année « disette »

Manque de moyens en personnel et manque de moyens financiers caractérisent comme l'an passé cette année 2007.

- **Manque de moyens en personnel** :

Depuis novembre 2006, notre association a pris en compte la suppression d'un système d'équivalence en matière d'heures de nuit travaillées. Ceci s'est traduit par un déficit important d'heures de travail correspondant à près d'un poste et demi en équivalent temps plein, occasionnant malgré un redéploiement des moyens conséquent un bouleversement de l'organisation des plannings des personnels et par là-même de l'organisation de la vie des maisons et du rythme de vie des enfants au sein de celles-ci.
Avec la non prise en compte des besoins en personnel dans sa totalité au moment du « passage aux 35 heures », c'est maintenant d'un déficit de deux postes et demi dont souffrent nos structures pour un fonctionnement optimum. L'association, consciente des nécessaires économies à réaliser actuellement, au prix d'une réorganisation des services importante et malheureusement peu profitable aux enfants accueillis, n'a demandé à son financeur, le Département des Hauts de Seine, que la création que d'un poste supplémentaire de puéricultrice. Cette création a été refusée pour 2007 occasionnant des dysfonctionnements certains et un quota d'heures supplémentaires effectuées conséquent.
A cet état de faits sont venus s'ajouter les événements habituels qui rythment la vie des équipes au fil des années et 2007 a été particulièrement fertile en événements heureux à COUP D'POUCE : cinq naissances, soit cinq congés maternité, personnel à remplacer… Moins heureux : deux démissions en raison des problèmes de garde rencontrés par nos jeunes mamans, un long arrêt maladie d'une responsable de

maison et un long congé parental. Voilà de quoi perturber un peu plus la vie des relais déjà bien bousculée par le manque criant de postes.

- **Manque de moyens financiers :**

Le changement des modalités de financement par le Conseil Général en 2006 (passage en cours d'exercice d'une dotation globale annuelle à une facturation au prix de journée, en application d'une décision de la Commission de Tarification Interrégionale) et les difficultés inhérentes à cette mise en place, n'ont pas facilité encore cette année le fonctionnement de nos relais.
Sans avance aucune de subvention pour démarrer l'année (« il fallait faire une demande en octobre » nous a-t-on dit en janvier… encore eût-il fallu le savoir !), un premier règlement de facturation par le département en avril (factures de janvier) et puis les suivants reçus de façon irrégulière dans un délai s'échelonnant entre deux mois et demi et un mois (comme quoi c'est réalisable !!), les problèmes de trésorerie sont restés importants tout au long de l'année.
Cette situation financière toujours en seuil critique n'a pas autorisé le moindre investissement sur l'année malgré les besoins rencontrés.

2007 année « disserte »

Un travail de réflexion, d'échange et de concertation a été entrepris par le biais de réunions d'équipes spécifiques afin de parfaire au sein de nos relais toutes les mesures et pratiques mises en place pour répondre au plus près aux exigences de la loi de 2002 en matière de droit des usagers.
Ce travail qui aurait dû continuer en 2007, a été perturbé par la charge de travail résultant du manque de moyens en personnel. Est venue s'ajouter à ces difficultés l'intervention en juin 2007 d'une mission d'audit.
Cette mission effectuée à la demande du Conseil Général inquiet entre autres, semble-t-il du coût de notre fonctionnement, a mobilisé les équipes, non seulement le mois de son intervention mais aussi après, avec un travail sur le rapport

provisoire d'audit de la « Délégation Evaluation des Politiques et Audit » service « indépendant » du Conseil Général en charge de l'étude.
Plein d'échanges, d'écrits et de palabres pour cette année 2007 décidément très (trop !) « disserte » dans un contexte de course perpétuelle après le temps, l'argent et aussi… la salariée pour remplacer la salariée qui remplaçait une salariée.
Et malgré cela, le « miracle COUP D'POUCE » a encore eu lieu, grâce à l'engagement constant d'un noyau de résistance au sein des équipes, du professionnalisme sans faille de celui-ci. Notre Association a pu réaliser comme chaque année les objectifs qu'elle s'était fixés avec, malgré toute l'adversité connue, le maintien du service des prestations faisant la spécificité de nos Relais Familiaux (maintien de la vie de fratrie en un même lieu, maintien des enfants dans leur environnement scolaire et social d'origine, participation des parents à la vie de leurs enfants au sein de maisons quand cela est possible).

Souhaitons que, même si chaque année la situation semble un peu plus désespérée et les conditions d'exercice de notre mission de plus en plus inadaptées, nous trouvions la force de persévérer dans notre action.

Pour cela, usagers citoyens, demandez à vos élus pour nous de nouveaux moyens.
Continuez à nous envoyer vos messages d'amitiés, d'encouragements et de soutien, soyez persuadés qu'à nos équipes cela fait du bien.

« Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques. On ne pleure pas devant les chiffres »
Abbé Pierre

DONNEES CHIFFREES SUR LE FONCTIONNEMENT

DES RELAIS FAMILIAUX COUP D'POUCE 92

ANNEE 2 0 0 7

305 *accueils ont été réalisés soit un total de journées de présence de* ***7 541*** *(Châtenay-Malabry 3 917, Fontenay-aux-Roses 3 624).*

La durée moyenne de séjour des enfants a été de ***24,73*** *jours.*

La moyenne de présence est de ***22,58*** *enfants.*

17,05 *% des enfants ont moins de 18 mois (****52*** *enfants).*
15,08 *% des enfants ont plus de 11 ans (****46*** *enfants).*

66 accueils de fratries ont été réalisés représentant **164** enfants dont 67,07 % (110 enfants) auraient été séparés sans prise en charge au Relais Familial COUP D'POUCE 92.

13 accueils d'enfants handicapés ont été réalisés pour **120** jours de présence.
3 accueils d'enfants nécessitant des soins médicaux importants ont été réalisés pour **231** jours de présence.
44 accueils d'enfants présentant des troubles graves du comportement ont été réalisés pour **943** jours de présence.

CAUSES DE L'ACCUEIL :
(cf Annexe 1)

Maladies, Hospitalisations	:	***39,67 %*** *(121 enfants).*
dont problèmes psychiatriques	:	***3,30 %*** *(4 enfants).*
Problèmes familiaux	:	***42,30 %*** *(129 enfants).*
Problèmes temporaires de garde	:	***3,93 %*** *(12 enfants).*
Problèmes de logement	:	***14,10 %*** *(43 enfants).*

L'APRES RELAIS FAMILIAL COUP D'POUCE :

Retour en famille ou en milieu d'origine	:	***299*** *enfants*	***98,03 %***
Orientation placement	:	***6*** *enfants*	***1,97 %***

ACCUEILS PAR TRANCHES D'AGE

TRANCHES D'AGES DES ENFANTS ACCUEILLIS	CHATENAY MALABRY	FONTENAY AUX ROSES	TOTAL
De 0 à 3 mois	1	1	**2**
De 3 à 6 mois	4	1	**5**
De 6 à 12 mois	6	13	**19**
De 12 à 18 mois	10	16	**26**
De 18 à 24 mois	8	16	**24**
De 24 à 36 mois	16	14	**30**
De 3 à < 6ans	26	46	**72**
De 6 à 11 ans	48	33	**81**
De 11 à 14 ans	18	8	**26**
De 14 à 16 ans	11	5	**16**
Plus de 16 ans	1	3	**4**
	149	**156**	**305**

ACCUEILS DE JOUR
d'enfants de moins de 6 ans
sur les deux Relais Familiaux

11 enfants / 12 accueils
453 jours

PROBLEMES TRAVAIL : 6 accueils / 134 jours

Accueils	Causes	Jours
2	Structure accueil fermée	6
1	Attente mode de garde	63
3	Stage d'insertion	65

PROBLEMES FAMILIAUX : 3 accueils / 251 jours

Accueils	Causes	Jours
1	Changements horaires travail	63
2	Assistante maternelle malade	188

PROBLEMES MEDICAUX : 3 accueils / 68 jours

Accueils	Causes	Jours
2	Examens médicaux	8
1	Grossesse pathologique	60

MOUVEMENTS ET MOYENNES D'OCCUPATION

MOIS Capacité d'Accueil	ADMISSIONS			SORTIES			JOURS DE PRESENCES			MOYENNE D'OCCUPATION		
	CM	FAR	**Total**	CM	FAR	**Total**	CM	FAR	**Total**	CM	FAR	**Total**
Janvier 28	14	29	**43**	4	15	**19**	290	376	**666**	9,35	12,13	**21,48**
Février 28	17	14	**31**	14	11	**25**	374	273	**647**	13,36	9,75	**23,11**
Mars 28	5	12	**17**	6	17	**23**	359	389	**748**	11,58	12,55	**24,13**
Avril 28	12	13	**25**	10	14	**24**	440	324	**764**	14,67	10,80	**25,47**
Mai 28	5	10	**15**	7	5	**12**	419	345	**764**	13,52	11,13	**24,65**
Juin 28	10	2	**12**	9	7	**16**	421	416	**837**	14,03	13,87	**27,90**
Juillet 14	15	9	**24**	16	9	**25**	290	209	**499**	9,35	6,74	**16,10**
Août 14	19	10	**29**	25	11	**36**	261	186	**447**	8,42	6,00	**14,42**
Du 1er juillet au 31 août fermeture d'un Relais pour congés annuels												
Septembre 28	8	14	**22**	8	12	**20**	161	177	**338**	5,37	5,90	**11,27**
Octobre 28	22	13	**35**	21	10	**31**	328	255	**583**	10,58	8,23	**18,81**
Novembre 28	10	9	**19**	8	10	**18**	336	307	**643**	11,20	10,23	**21,43**
Décembre 28	12	21	**33**	21	30	**51**	238	367	**605**	7,68	11,84	**19,52**
TOTAL	**149**	**156**	**305**	**149**	**151**	**300**	**3917**	**3624**	**7 541**	11,7	10,9	**22,58**

DUREE MOYENNE DES SEJOURS
AUX RELAIS FAMILIAUX COUP D'POUCE 92

(cf. Annexe 4)

Nombre de jours	CM	%	FAR	%	TOTAL	%
< 5 jours	48	32,21	39	25,00	87	28,52
Entre 5 et 10 jours	21	14,09	38	24,36	59	19,34
> 10 jours	32	21,48	31	19,87	63	20,66
> 20 jours	14	9,40	15	9,62	29	9,51
> 30 jours	12	8,05	14	8,97	26	8,52
> 60 jours	9	6,04	11	7,05	20	6,56
> 100 jours	5	3,36	2	1,28	7	2,30
> 120 jours	8	5,37	6	3,85	14	4,59
	149		156		305	

COMMUNES	ENFANTS								
	Accueillis				Scolarisés				Prés.
	CM	FAR	**TOTAL**	Crèche	Mat	Prim	Sec	Spéc.	Relais
ANTONY	20	0	**20**	0	2	5	3	2	8
ASNIERES	5	0	**5**	0	0	0	0	0	5
BAGNEUX	4	31	**35**	0	3	3	3	2	24
BOULOGNE	0	9	**9**	0	1	3	0	0	5
BOURG LA REINE	5	0	**5**	0	0	0	0	0	5
CHATENAY MALABRY	55	1	**56**	1	8	14	9	1	23
CHATILLON	0	15	**15**	0	2	3	0	0	10
CHAVILLE	11	0	**11**	0	0	0	0	0	11
CLAMART	13	13	**26**	0	6	3	2	1	14
CLICHY	2	0	**2**	0	0	0	0	0	2
COURBEVOIE	1	0	**1**	0	0	0	0	0	1
FONTENAY AUX ROSES	3	26	**29**	2	6	6	2	0	13
ISSY LES MOULINEAUX	0	16	**16**	0	1	2	2	0	11
MALAKOFF	0	3	**3**	0	1	0	0	0	2
MEUDON	2	2	**4**	0	0	2	1	0	1
MEUDON LA FORET	6	0	**6**	0	1	1	1	0	3
MONTROUGE	1	22	**23**	0	3	5	0	0	15
NEUILLY	0	1	**1**	0	0	0	0	0	1
PLESSIS ROBINSON	7	5	**12**	0	0	1	0	0	11
RUEIL MALMAISON	3	0	**3**	0	0	0	0	0	3
SCEAUX	5	6	**11**	0	2	4	2	1	2
SEVRES	4	0	**4**	0	0	0	0	0	4
VANVES	0	6	**6**	1	1	0	0	0	4
VILLE D'AVRAY	2	0	**2**	0	0	1	1	0	0
TOTAL	149	156	**305**	4	37	53	26	7	178

(cf. Annexe 5)

COMMUNES	Enfants Accueillis			Total des Journées d'Accueil d'Enfants de la Commune		
	CM	FAR	**TOTAL**	CM	FAR	**TOTAL**
ANTONY	20	0	**20**	465	0	**465**
ASNIERES	5	0	**5**	20	0	**20**
BAGNEUX	4	31	**35**	29	599	**628**
BOULOGNE	0	9	**9**	0	358	**358**
BOURG LA REINE	5	0	**5**	211	0	**211**
CHATENAY MALABRY	55	1	**56**	1646	4	**1650**
CHATILLON	0	15	**15**	0	191	**191**
CHAVILLE	11	0	**11**	22	0	**22**
CLAMART	13	13	**26**	402	298	**700**
CLICHY	2	0	**2**	28	0	**28**
COURBEVOIE	1	0	**1**	105	0	**105**
FONTENAY AUX ROSES	3	26	**29**	174	691	**865**
ISSY LES MOULINEAUX	0	16	**16**	0	294	**294**
MALAKOFF	0	3	**3**	0	76	**76**
MEUDON	2	2	**4**	10	49	**59**
MEUDON LA FORET	6	0	**6**	113	0	**113**
MONTROUGE	1	22	**23**	4	741	**745**
NEUILLY	0	1	**1**	0	8	**8**
PLESSIS ROBINSON	7	5	**12**	265	126	**391**
RUEIL MALMAISON	3	0	**3**	26	0	**26**
SCEAUX	5	6	**11**	181	73	**254**
SEVRES	4	0	**4**	34	0	**34**
VANVES	0	6	**6**	0	116	**116**
VILLE D'AVRAY	2	0	**2**	182	0	**182**
TOTAL	149	156	**305**	3917	3624	**7541**

(cf. Annexe 5)

A L'ORIGINE DES DEMANDES D'ACCUEIL (cf. Annexe 7)						
	CM	%	FAR	%	**TOTAL**	**%**
Service Social de Secteur	72	22,71	64	21,55	**136**	**22,15**
Parents	70	22,08	66	22,22	**136**	**22,15**
Service A.E.M.O.	37	11,67	35	11,78	**72**	**11,73**
Service de Protection Infantile	33	10,41	37	12,46	**70**	**11,40**
Aide Sociale à l'Enfance	19	5,99	18	6,06	**37**	**6,03**
Hôpitaux	18	5,68	17	5,72	**35**	**5,70**
Autres Services	68	21,45	60	20,20	**128**	**20,85**
	317		**297**		**614**	

* *Autres Services :Antennes Handicap Petite Enfance, Ecoles, Foyers maternels, Crèches, Brigades des Mineurs, Sol en Si, Initiative, l'Aubier, police, C.C.A.S., Secours Populaire, la Parenthèse (Meudon, Clamart)...*

STATUT DES ENFANTS ACCUEILLIS			
	CM	FAR	**TOTAL**
Contrat simple signé par les parents	147	152	**299**
Ordonnance de placement provisoire	0	0	**0**
Contrat simple suivi d'une O.P.P.	2	4	**6**

Nombre effectif d'enfants accueillis : 305 enfants.
149 enfants à Châtenay-Malabry et 156 enfants à Fontenay-aux-Roses.

Nombre d'enfants nouveaux accueillis : 177 enfants.
84 enfants à Châtenay-Malabry et 93 enfants à Fontenay-aux-Roses.

Nombre d'enfants déjà accueillis les années précédentes : 83 enfants.
39 enfants à Châtenay-Malabry et 44 enfants à Fontenay-aux-Roses.

Nombre d'enfants accueillis plusieurs fois dans l'année : 42 enfants.
20 enfants à Châtenay-Malabry et 22 enfants à Fontenay-aux-Roses.

REGLEMENTS DES PARTICIPATIONS FAMILIALES EN EUROS
264 Factures
(129 Châtenay-Malabry, 135 Fontenay-aux-Roses)

	Châtenay-Malabry			Fontenay-aux-Roses			TOTAL		
	Nombre		Montant	Nombre		Montant	Nombre		Montant
Factures réglées	63	48,84%	9 575	58	42,96%	5 344	121	45,83%	14 919
En partie réglées	8	6,20%	1 151	9	6,67%	1 389	17	6,44%	2 540
Total des règlements	71	55,04%	10 726	67	49,63%	6 733	138	52,27%	17 459
Factures non réglées	58	44,96%	9 306	68	50,37%	7 966	126	47,73%	17 272

Le tarif journalier par enfant est compris entre 2,29 E (minimum demandé) et 17,80 E.
Le tarif journalier moyen s'élève à 3,80 E.

BAREME PARTICIPATION DES PARENTS
RELAIS FAMILIAUX
(fixé par les Services du Conseil Général des Hauts de Seine)

Taille de la Famille Nombre d'Enfants à Charge	Taux d'Effort en % des Ressources Mensuelles
1 enfant	18 %
2 enfants	15 %
3 enfants	11,25 %
4 enfants	9,9 %
5 enfants	8 %
6 enfants et +	7 %

- Salaires Bruts
- Pensions
- C.A.F. (sauf allocation logement)

$$\frac{\text{Revenus x Y \% =}}{30} \quad \text{Tarif Journalier (par enfant)}$$

Les ressources s'entendent brutes calculées en tenant compte de la totalité de celles-ci y compris prestations familiales (à l'exclusion de l'allocation logement).

Exemples :
Sans ressource : 2,29 € par jour et par enfant.

1 personne + 1 enfant : R.M.I. 671,87 € (abattement forfait logement)

$$\frac{671{,}87€ \text{ X } 18\%}{30 \text{ jours}} = 4{,}03€ \text{ par jour.}$$

1 famille + 3 enfants : S.M.I.C. + C.A.F. 1 554,54€

$$\frac{1\,554{,}54€ \text{ X } 11{,}25\%}{30 \text{ jours}} = 5{,}83€ \text{ par jour et par enfant.}$$

LES DEMANDES D'ACCUEIL AUX RELAIS FAMILIAUX

COUP D'POUCE 92

- **614 demandes** (Châtenay-Malabry 317, Fontenay-aux-Roses 297) concernant **975 enfants** (Châtenay-Malabry 505, Fontenay-aux-Roses 470).

- **212 demandes** (Châtenay-Malabry 99, Fontenay-aux-Roses 113) suivies d'un **accueil** concernant **305 enfants** (Châtenay-Malabry 149 , Fontenay-aux-Roses 156).

1 **402 demandes** (Châtenay-Malabry 218, Fontenay-aux-Roses 184) **non** suivies d'un **accueil** concernant **670 enfants** (Châtenay-Malabry 356, Fontenay-aux-Roses 314).

CAUSE DE LA DEMANDE	Châtenay		Fontenay		**TOTAL**	
	Nbre	%	Nbre	%	**Nbre**	**%**
Hospitalisation, Maladie	113	35,65%	97	32,66%	**210**	**34,20%**
Problèmes familiaux	126	39,75%	116	39,06%	**242**	**39,41%**
Problèmes de garde	42	13,25%	21	7,07%	**63**	**10,26%**
Problèmes psychiatriques	9	2,84%	19	6,40%	**28**	**4,56%**
Problèmes de logement	27	8,52%	44	14,81%	**71**	**11,56%**
TOTAL	317		297		**614**	

CAUSES DES NON-ACCUEILS	Nombre de demandes sans accueil			% par rapport au nbre total de demandes			% par rapport au nbre de dem. sans accueil		
	CM	FAR	Total	CM	FAR	Total	CM	FAR	Total
Réorientation (car ne correspond pas)	34	23	57	5,69%	3,85%	9,53%	8,25%	5,58%	13,83%
Sans suite de la part des demandeurs ou annulées après accord	89	100	189	14,88%	16,72%	31,61%	21,60%	24,27%	45,87%
Autres départements	16	9	25	2,68%	1,51%	4,18%	3,88%	2,18%	6,07%
Réorientation sur le second Relais	17	9	26	2,84%	1,51%	4,35%	4,13%	2,18%	6,31%
Plus de place	41	39	80	6,86%	6,52%	13,38%	9,95%	9,47%	19,42%
En attente	6	4	10	1,00%	0,67%	1,67%	1,46%	0,97%	2,43%

TABLEAUX COMPARATIFS

DES DONNEES CHIFFREES

DES 5 DERNIERES ANNEES

DE FONCTIONNEMENT

DES RELAIS FAMILIAUX

➲- Caractéristiques des accueils

➲- Origines des enfants accueillis

➲- Origines des demandes d'accueils

➲- Statuts des enfants accueillis

➲- Causes des accueils

➲- Règlement des participations familiales

➲- Causes des demandes

➲- Causes des non-accueils

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Accueils (nombre d')	270	278	299	281	288	305
Journées d'accueils (nombre de)	5 438	6 471	7 321	7 610	7 323	7 541
Durée moyenne de séjour	20,16	23,25	24,49	27,08	25,42	24,73
Moyenne de présence	14,89	17,67	21,92	22,78	21,93	22,58

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enfants de moins de 18 mois (en %)	19,63	13,31	9,03	14,59	19,10	17,05
Enfants de plus de 11 ans (en %)	11,85	16,06	16,06	15,66	13,89	15,08

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Enfants handicapés (nombre d')	3	9	9	6	8	13
Jours de présence (nombre de)	30	201	339	223	126	120

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Soins médicaux (nombre d'enfants avec des)	31	48	14	10	6	3
Jours de présence (nombre de)	713	1 762	417	547	162	231

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Troubles du comportement (nombre d'enfants avec des)	45	38	42	42	47	44
Jours de présence (nombre de)	1 072	1 129	1 981	1 777	1 417	943

COMMUNES	ENFANTS ACCUEILLIS						TOTAL DE JOURNEES					
	2002	2003	2004	2005	2006	**2007**	2002	2003	2004	2005	2006	**2007**
ANTONY	33	33	42	57	37	**20**	639	820	1040	1277	726	**465**
ASNIERES	2	3	0	3	0	**5**	22	59	0	108	0	**20**
BAGNEUX	20	24	36	25	30	**35**	359	697	1085	675	796	**628**
BOIS COLOMBES	0	0	0	0	0	**0**	0	0	0	0	0	**0**
BOULOGNE	12	18	14	14	17	**9**	341	383	274	249	304	**358**
BOURG-LA-REINE	8	6	10	4	7	**5**	89	148	103	306	265	**211**
CHATENAY-MALABRY	37	37	23	26	43	**56**	554	896	499	713	1341	**1650**
CHATILLON	8	14	4	14	9	**15**	321	287	20	532	161	**191**
CHAVILLE	2	7	5	2	3	**11**	76	105	40	30	45	**22**
CLAMART	18	22	35	22	20	**26**	437	134	446	314	436	**700**
CLICHY	1	0	0	2	3	**2**	52	0	0	180	20	**28**
COLOMBES	10	0	0	0	0	**0**	121	0	0	0	0	**0**
COURBEVOIE	0	0	1	0	0	**1**	0	0	2	0	0	**105**
FONTENAY-AUX-ROSES	14	16	36	27	27	**29**	216	476	1147	1115	911	**865**
GARCHES	6	2	1	0	0	**0**	56	10	12	0	0	**0**
GENNEVILLIERS	2	2	0	0	0	**0**	30	26	0	0	0	**0**
ISSY-LES-MOULINEAUX	17	8	12	12	7	**16**	447	131	238	416	583	**294**
LA GARENNE COLOMBE	1	0	0	0	0	**0**	11	0	0	0	0	**0**
LE PLESSIS ROBINSON	13	6	9	12	13	**12**	340	212	159	273	212	**391**
LEVALLOIS	2	0	1	0	0	**0**	41	0	8	0	0	**0**
MALAKOFF	14	13	13	10	12	**3**	439	396	596	425	180	**76**
MEUDON	6	13	10	14	15	**4**	159	219	160	164	215	**59**
MEUDON LA FORET	0	0	0	0	0	**6**	0	0	0	0	0	**113**
MONTROUGE	19	33	31	19	14	**23**	384	897	562	446	190	**745**
NANTERRE	0	2	0	0	0	**0**	0	16	0	0	0	**0**
NEUILLY	0	2	0	0	0	**1**	0	12	0	0	0	**8**
PUTEAUX	0	0	3	0	1	**0**	0	0	41	0	118	**0**
RUEIL MALMAISON	10	2	3	3	4	**3**	115	72	57	69	376	**26**
SAINT CLOUD	0	0	0	1	2	**0**	0	0	0	8	22	**0**
SCEAUX	8	2	2	4	7	**11**	67	79	111	74	71	**254**
SEVRES	1	3	6	3	11	**4**	59	244	660	127	160	**34**
SURESNES	0	4	1	0	0	**0**	0	32	2	0	0	**0**
VANVES	6	4	1	7	6	**6**	63	70	59	109	191	**116**
VAUCRESSON	0	2	0	0	0	**0**	0	30	0	0	0	**0**
VILLE D'AVRAY	0	0	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	**182**
TOTAL	**270**	**270**	**278**	**281**	**288**	**305**	**5438**	**6451**	**7321**	**7610**	**7323**	**7541**

ORIGINE DES DEMANDES						
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Service Social de Secteur	35,02 %	23,09%	20,76%	24,69%	29,10%	22,15%
Parents	15,53 %	25,82%	22,68%	23,88%	21,24%	22,15%
Service A.E.M.O	8,40 %	15,27%	13,96%	12,24%	12,21%	11,73%
Service de Protection Infantile	16,16 %	10,91%	11,34%	12,45%	10,03%	11,40%
Aide Sociale à l'Enfance	4,75 %	5,64%	8,37%	5,92%	5,85%	6,03%
Hôpitaux	6,18 %	4,55%	5,41%	3,67%	4,35%	5,70%
Autres Services *	13,95 %	14,73%	17,45%	17,14%	17,22%	20,85%

**Autres Services* : *Ecoles, Foyers maternels, Crèches, la Parenthèse (Clamart et Meudon), sages-femmes, l'Aubier, Papillons Blancs, Marie Moizard, commissariats, entreprises, CAF,.....*

STATUT DES ENFANTS ACCUEILLIS						
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Contrat simple signé par les parents	259	275	294	276	278	305
Ordonnance de placement provisoire	2	3	5	1	10	0

CAUSES DE L'ACCUEIL (en pourcentage)	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Maladie, hospitalisation dont problèmes psychiatriques	48,15 4,62	39,17 0,72	47,49 14,08	37,72 14,15	38,89 22,32	39,67 3,30
Problèmes familiaux	29,63	46,13	39,13	42,71	38,54	42,30
Problèmes logement	13,70	9,31	11,03	16,01	21,18	3,90
Problèmes temporaires de garde	8,52	5,39	2,34	3,56	1,39	14,10

REGLEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES En pourcentage						
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Payées	51,08	37,93	35,08	41,75	43,40	**45,83**
Non payées	41,13	54,60	61,26	49,03	51,49	**47,73**
Payées en partie	7,79	7,47	3,66	9,22	5,11	**6,44**

CAUSES DE LA DEMANDE (en pourcentage)	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Hospitalisation, Maladie	33,60	30,18	28,27	31,84	31,61	**34,20**
Problèmes familiaux	31,85	42,91	45,02	37,76	32,61	**39,41**
Problèmes de garde	20,92	16,73	9,94	9,39	17,89	**10,26**
Problèmes Psychiatriques	3,01	0,36	7,50	6,73	3,85	**4,56**
Problèmes de logement	10,62	9,82	9,24	14,29	14,05	**11,56**

CAUSES DES NON-						
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Réorientation (car ne correspond pas)	145	115	90	66	**58**	**57**
Sans suite de la part des demandeurs ou annulées après accord	205	145	157	120	**212**	**189**
Autres départements	15	12	19	12	**25**	**25**
Réorientation sur le second Relais	13	11	11	13	**2**	**26**
Plus de place	57	89	114	102	**83**	**80**
En attente	13	6	0	2	**16**	**10**

CAUSES DES NON-ACCUEILS (en pourcentage)	% par rapport au nombre total de demandes					
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Réorientation (car ne correspond pas)	22,98	18,23	15,7	13,47	9,70	**9,53**
Sans suite de la part de demandeurs ou annulées aprè accord	32,49	22,98	27,39	24,49	35,45	**31,61**
Autres départements	2,38	1,90	3,31	1,90	4,18	**4,18**
Réorientation sur le second Relais	2,06	1,74	1,91	2,65	3,01	**4,35**
Plus de place	9,03	14,10	19,89	20,82	13,88	**13,38**
En attente	2,06	0,95	0	0,41	2,68	**1,67**

CAUSES DES NON-ACCUEILS (en pourcentage)	% par rapport au nombre de demandes sans accueil					
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Réorientation (car ne correspond pas)	32,37	25,67	23,01	20,95	14,08	**13,83**
Sans suite de la part des demandeurs ou annulées après accord	45,76	32,37	40,15	38,10	51,46	**45,87**
Autres départements	3,35	2,68	4,85	3,81	6,07	**6,07**
Réorientation sur le second Relais	2,90	2,46	8,81	4,13	4,37	**6,31**
Plus de place	12,72	19,87	29,15	32,38	20,15	**19,42**
En attente	2,90	1,34	0	0,63	3,88	**2,43**

ANALYSE DES DONNEES CHIFFREES

En 2007, **le nombre d'accueils** et **le nombre de jours de présence** ont augmenté.
En revanche, la **moyenne de présence** est sensiblement la même qu'en 2006.

L'accueil des **petits de moins de 18 mois** a légèrement diminué de 2,10 %.
15 % des enfants accueillis ont **plus de 11 ans**.

Un peu moins de **fratries** ont été accueillies cette année (66 au lieu de 76 représentant 164 enfants au lieu de 174).
Par contre le pourcentage d'**enfants** qui auraient été **séparés** en cas d'accueil dans des structures traditionnelles est quasiment identique (67,07 % au lieu de 67,24 %)

Plus d'**enfants handicapés** ont été accueillis (+ 62 %) pour moins de jours de présence (- 4 %).
Moins d'**enfants nécessitant des soins médicaux importants** ont été accueillis (- 50 %) pour plus de jours de présence (+ 42 % jours).
Un peu moins d'accueils (+ 6 %) d'enfants présentant des **troubles graves du comportement** pour moins de jours de présence (- 33 %).

↳ LES CAUSES DE L'ACCUEIL

Si le pourcentage d'accueils pour **maladies** ou **hospitalisations** est sensiblement le même qu'en 2006, celui des accueils pour problèmes psychiatriques a nettement diminué (- 19 %), ce qui ne s'explique pas forcément de prime abord, les familles rencontrant de plus en plus de problèmes et se trouvant du fait, fragilisées.
Le nombre d'accueils pour **problèmes familiaux** est encore en augmentation et représente cette année la majeure partie des accueils réalisés.
Le nombre d'accueils pour **problèmes temporaires de garde** a cette année encore augmenté, tout en représentant une toute petite partie des accueils.

Les accueils pour **problèmes de logements** augmentent encore notablement (+ 7 %). Le nombre des familles en situation précaire augmente hélas régulièrement et beaucoup d'entre elles se retrouvent sans solution d'hébergement malgré tout ce qui a pu être tenté par les professionnels de terrain.

↳ L'APRES RELAIS FAMILIAL

Le retour des enfants dans leur famille reste la règle (98,03 % des enfants) mais cette année encore, quelques enfants dont les parents n'avaient pas trouvé de solution satisfaisante à leur problème ont du être orientés vers d'autres établissements, la durée d'accueil à COUP D'POUCE 92 ayant été dépassée bien que prolongée souvent au-delà des limites préconisées dans le projet pédagogique.

↳ ACCUEILS PAR TRANCHES D'AGE

La majeure partie des enfants accueillis a entre 18 mois et 11 ans (207 enfants, soit 67 %).

↳ ACCUEILS DE JOUR

Le nombre d'accueils d'enfants accueillis à la journée a notablement augmenté cette année (12 accueils au lieu de 4 en 2006). Malgré notre grande vigilance, les travailleurs sociaux de terrain nous sollicitent autour de situations familiales critiques dont le dépannage ponctuel en mode de garde pour leur enfant reste une réponse prioritaire dans nos relais. Tous les postes de professionnels diplômés ayant été enfin pourvus en totalité, nous avons pu répondre favorablement à ce besoin de plus en plus important. En effet, un grand nombre de parents nouvellement arrivés sur le secteur, d'autres en cours de réinsertion professionnelle, n'ont pas accès à l'accueil en structure traditionnelle ou même chez des assistantes maternelles (dont le manque se fait de plus en plus cruellement sentir). Du fait souvent d'une inadéquation des horaires traditionnels d'accueil, la souplesse de fonctionnement de COUPD'POUCE permet d'adapter le type d'accueil pour l'enfant qui, en

fonction de son état, de celui des parents et de leurs horaires passait de « jour » à « jour et nuit » plusieurs fois dans la semaine au gré des besoins de chacun.

➮ MOUVEMENTS ET MOYENNES D'OCCUPATION

Les mois au cours desquels on observe le plus de **mouvements** sont encore cette année janvier et décembre ainsi que août et octobre.
On remarque encore cette année qu'après 2 mois d'été marqués par une fréquentation importante des relais restés ouverts, le « redémarrage » en septembre se fait plutôt en douceur et les relais ne sont pas tout de suite « remplis » au mieux de leurs capacités.
Les **moyennes d'occupation**, très basses en septembre (11,27 pour 28 places) oscillent toute l'année entre 18,80 et 27,90 (entre 67 % et 99,6 %), soit un taux moyen d'occupation de 80,60 % (augmentation de 2,04 % par rapport à 2006).

➮ DUREE MOYENNE DES SEJOURS

La durée moyenne de séjour est essentiellement inférieure à 2 mois (86 %) comme le prévoit le projet pédagogique de COUP D'POUCE 92.
Cependant quelques enfants (2,29 %) dont les familles n'ont pas pu trouver de solution satisfaisante après la période « classique » de 2 mois ont vu prolonger leur séjour et sont restés plus de 100 jours au Relais Familial dans le cadre d'un renouvellement du contrat d'accueil, négocié entre le directeur, les parents et les travailleurs sociaux situés. Malgré cette « prolongation » accordée aux parents, 4,60 % des enfants sont restés au Relais Familial pour une durée supérieure aux 4 mois habituellement consentis, cette durée de séjour n'ayant pas permis que soit trouvée une solution satisfaisante en matière d'accueil de ces enfants. Ces difficultés, le plus souvent liées à des problèmes de logements, se voient rarement trouver une solution rapide satisfaisante.

↳COMMUNES D'ORIGINE

Cette année encore, les enfants sont majoritairement originaires des mêmes communes que les années précédentes : Antony, Bagneux, Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy-Les-Moulineaux, Montrouge.
29 enfants (9,5 %) viennent de communes très éloignées des Relais Familiaux (Asnières, Sèvres, Ville d'Avray, Chaville, Clichy, Courbevoie, Neuilly). Ces accueils n'ont pu se faire que pour des enfants non scolarisés (bébés, congés scolaires, accueils de très courte durée, enfants non encore scolarisés,…).
Les transports scolaires des enfants originaires des communes les plus éloignées, mobilisent énormément les adultes qui assurent l'accompagnement. Néanmoins, cette facette de notre fonctionnement reste un des points forts de notre projet pédagogique que nous nous attachons à faire perdurer même si le manque cruel de moyens nous rend la tâche plus difficile de jours en jours.

↳ ORIGINE DES DEMANDES

Si le nombre des demandes faites par le Service Social de Secteur était le plus important en 2006, les parents et les travailleurs sociaux de secteur se « partagent » cette année, à parts égales, la plupart des demandes d'accueil (136 chacun, soit 22,15 %).
En 2007, le nombre de demandes faites par la PMI et les services d'AEMO est sensiblement le même qu'en 2006 (11,40 % au lieu de 11,73 %).
Le nombre de demandes faites par l'ASE est à peine supérieur à celui de 2006 (6,03 % au lieu de 5,85 %).
Le nombre de demandes faites par les hôpitaux a lui augmenté de 1,35 %.
Le bouche à oreille, la fréquentation régulière de notre site internet et la meilleure connaissance de notre association par les professionnels des autres services que ceux nommés précédemment, font que les demandes formulées par ceux-ci sont de plus en plus nombreuses (20,85 % au lieu de 17,22 % en 2006).

➮ STATUTS DES ENFANTS ACCUEILLIS

Aucun accueil n'a été réalisé par le biais d'une O.P.P. cette année. Par contre 6 enfants, après avoir été accueillis dans le cadre d'un contrat simple signé avec les parents, ont fait l'objet d'un accueil temporaire à l'Aide Sociale à l'Enfance, la complexité de leur situation familiale n'ayant pas permis le retour à leur domicile.

➮ LES DEMANDES D'ACCUEIL

Plus de demandes (+ 2,6 %) suivies de plus d'accueil (+ 5,9 %).

Si le pourcentage de demandes pour hospitalisation, maladie et problèmes familiaux est sensiblement le même que le pourcentage d'accueils pour les mêmes raisons, le pourcentage de demandes pour des dépannages de mode de garde est 3 fois supérieur à celui du pourcentage d'accueil pour ces dépannages.
En effet, de très nombreux parents sont confrontés :

1) à la grande pénurie en places d'accueil dans les modes de gardes traditionnels,
2) au manque de souplesse de fonctionnement de certaines structures qui n'accueillent les enfants (quand c'est possible !) qu'après moultes démarches et formalités.

Ces laps de temps entre la demande des parents et la possibilité d'accueils des enfants ne permet souvent pas que se mette en place un stage d'insertion ou la reprise d'un travail dont l'opportunité se présente.
Pourtant, limités dans nos possibilités d'accueils de ce type de dépannage, même si celles-ci sont appuyées avec insistance par les services sociaux ou médico-sociaux, nous sommes hélas souvent obligés de répondre négativement à ces demandes. Nous déplorons cette année encore cet état de fait qui nous semble pourtant relever tout à fait du domaine de la prévention pour lequel nous sommes missionnés…

Globalement, le pourcentage de non accueils est pour 2007 quasiment identique à celui de 2006.

➯ REGLEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES

Le pourcentage de factures réglées est légèrement supérieur à celui de 2006 (+ 3,76 %). Le tarif journalier moyen est inférieur à celui de 2006 (3,80 € au lieu de 5,25 €).
Plus de participations familiales se trouvent cette année dans les tranches moyennes, et le tarif maximum demandé aux parents est inférieur à celui demandé en 2006 (17,80 € au lieu de 25,62 €).

GESTION DES RELAIS FAMILIAUX

1- La gestion du personnel

La composition d'un Relais Familial au 1er janvier 2007 est la suivante :

- 0,5 Directeur * (formation de base éducateur spécialisé)
- 0,5 Secrétaire *
- 1 Responsable de Relais (formation de base infirmière puéricultrice)
- 1 Educateur Spécialisé
- 4 Permanentes (Auxiliaires de Puériculture ou T.I.S.F.)
- 0,5 Auxiliaire de Vie chargée de l'Accueil et des Tâches Administratives (A.V.A.T.A.)*
- 0,32 Aide Educateur *
- 1 Aide Familiale
- 1 Aide Educateur
- 0,5 Agent d'Entretien *
- 0,27 Agent de Maintenance *
- 0,035 Psychologue *

* Intervenant régulièrement sur les deux Relais Familiaux.

Afin d'aider à une meilleure compréhension, vous trouverez ci-après en tableau l'organigramme fonctionnel des Relais Familiaux avec les remplacements réalisés en 2007 ainsi que l'état des effectifs tout au long de l'année.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

COUP D'POUCE 92
ANNEE 2007

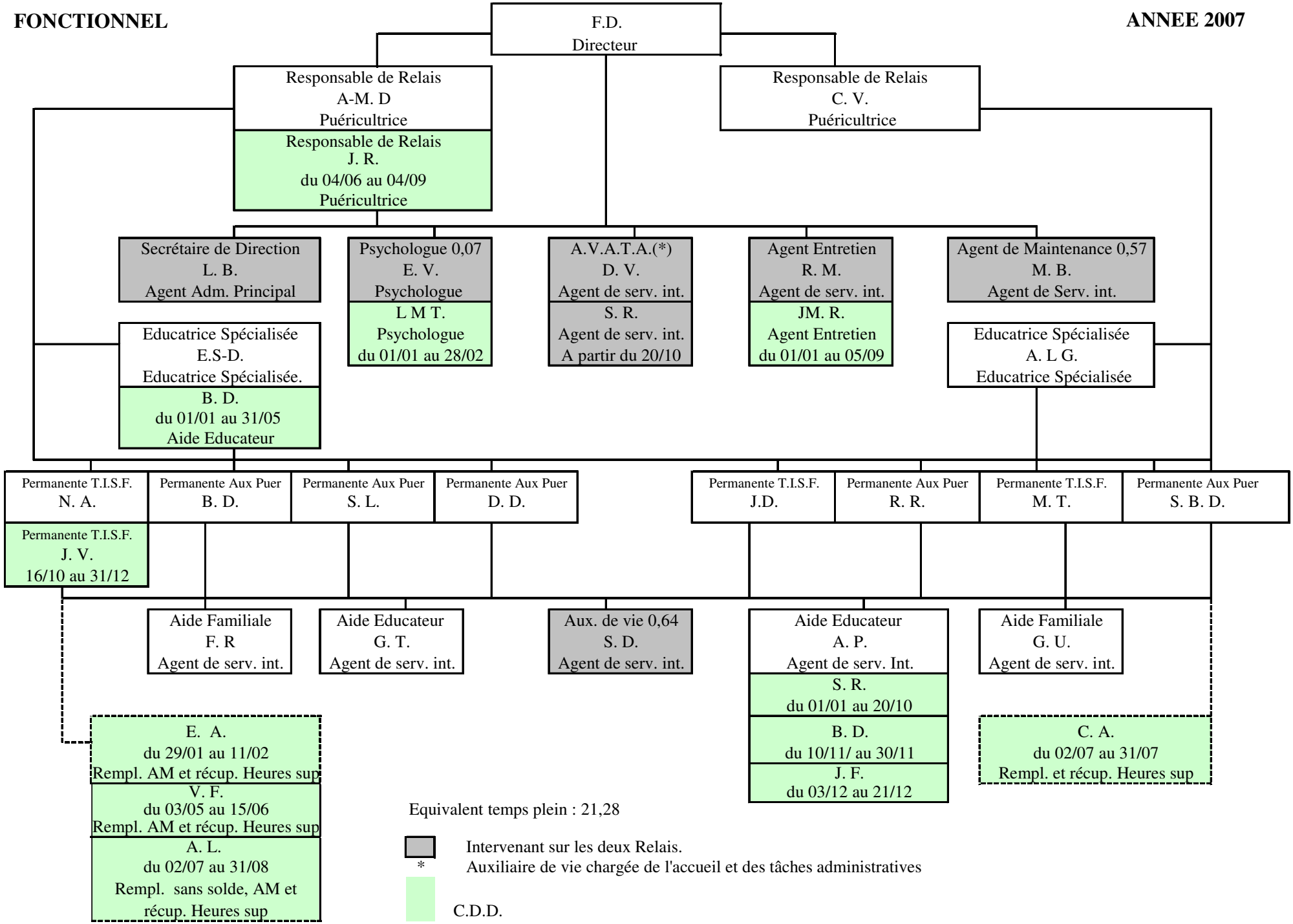

ETAT DE PRESENCE DES PERSONNELS (hors congés annuels et trimestriels) **COUP D'POUCE 92 ANNEE 2007**

1ER SEMESTRE

N0M	Prénom	Poste de travail	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D	F	Directeur						20 au 22
D	A	Inf. Puéricultrice	2 au 7 12 au 29	du 12	au 9		du 27	
V	C	Inf. Puéricultrice						
A	E	Aide Educateur		du 29 janv au 19 fev				
V	E	Psychologue	Congé maternité	au 17	Fin de CDI le 17 mars			
M	L	Psychologue		Fin de CDD le 28 fév.				
B	L	Secrétaire						
V	D	Aide Educateur						
M	R	Agent d'Entretien	Congé maternité		Congé maternité		Congé maternité	
R	J	Agent d'Entretien						
B	M	Ag Maintenance			19 au 21			
S	E	Educatrice Spé.	25/12/06 au 2	du 30 janv	Congé maternité		au 22	
L	A	Educatrice Spé.						
A	B	T.I.S.F.						9 au 13
D	B	Aux. Puériculture						
B	S	Aux. Puériculture			19 au 21			
L	S	Aux. Puériculture		du 16	Congé maternité			au 8
A	C	Aide Familiale						
D	D	Aux. Puériculture					14 au 20	
D	J	T.I.S.F.						
R	R	Aux. Puériculture						
T	M	T.I.S.F.						
R	S	Aide Educateur						
B	L	Aide Educateur		Embauchée du 19 fév. au 30 avril				
R	F	Aide Familiale	au 12					
T	G	Aide Educateur						
D	S	Aide Educateur			du 5 au 8	23 au	4	
U	G	Aide Familiale						
P	A	Aide Educateur	Congé parental		Congé parental		Congé parental	
D	B	Aide Educateur				Fin de CDD le 31/05		
F	V	Aide Educateur					CDD du 3/05 au 15/06	
R	J	Inf. Puéricultrice						CDD du 4/06 au 4/0

Personnel présent | Arrêt maladie | Congé parental | Congé ss solde | Congé maternité

Coup D'Pouce 92 . Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion.

ETAT DE PRESENCE DES PERSONNELS **(hors congés annuels et trimestriels)** **COUP D'POUCE 92 ANNEE 2007**

2EME SEMESTRE

N0M	Prénom	Poste de travail	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
D	F	Directeur				25 et 26		
D	A	Inf. Puéricultrice			au 4			
V	C	Inf. Puéricultrice						
R	J	Inf. Puéricultrice			au 4	Fin de CDD le 4 septembre 2007		
B	L	Secrétaire						
V	D	Aide Educateur			11 au 13 19 au 21	Fin de CDI le 20/10		
M	R	Agent d'Entretien		Congé parental du 1/08 au 5/09				
R	J	Agent d'Entretien		Fin de CDD le 5/09				
B	M	Ag Maintenance						
S	E	Educatrice Spé.						
L	A	Educatrice Spé.						
A	B	T.I.S.F.	25 au 26	du 31	au 12 du 13		Congé maternité	
D	B	Aux. Puériculture						
V	J	Aux. Puériculture				Embauchée le 16 octobre		
B	S	Aux. Puériculture						
L	S	Aux. Puériculture						
A	C	Aide Educateur	CDD du 2 au 31					
D	D	Aux. Puériculture						
D	J	T.I.S.F.						
R	R	Aux. Puériculture						
T	M	T.I.S.F.						
R	S	Aide Educateur				du 27	au 6	
R	F	Aide Familiale	du 1 au 31		1 au 7			
T	G	Aide Educateur						
D	S	Aide Educateur						
U	G	Aide Familiale						12 au 14
P	A	Aide Educateur	Congé parental		Fin de CDI le 31 juillet 2007			
L	A	Aide Educateur	du 2	au 31	Fin de CDD le 31 août 2007			
F	J	Aide Educateur						du 3 au 21
D	B	Aide Educateur					du 10 au 30	
H	C	Aide Educateur						le 26(1 j.)

Personnel présent | Arrêt maladie | Congé parental | congé ss solde | Congé maternité

Coup D'Pouce 92 . Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion.

(capacité d'accueil : deux relais de quatorze enfants dont quatre à six nourissons chacun)

Besoins à **minima** en heures auprès des groupes d'enfants (du nourisson à l'adolescent)

(inclus entretien du linge, gestion cuisine et préparation repas,
gestion en partie communications téléphoniques et accueil parents)

Nuits	335	jours	X	10	heures	X	1	personne	X	2	relais	=	6 700	heures
Jours	335	jours	X	14	heures	X	2	personnes	X	2	relais	=	18 760	heures
								TOTAL		**25 460**	**heures**			

(Pour mémoire, références structure petite enfance :

1 pers. pour 5 enf ne marchant pas, 1 pers. pour 8 enf marchant, hors sujetions complémentaires énumérées ci-dessus)

Besoins à **minima** en heures pour les transports scolaires, contacts enseignants et transports activités diverses des enfants

203	jours	X	2	heures	X	1	personne	X	2	relais	=	812	heures

Besoins à **minima** en heures pour les rencontres parents, enseignants, travailleurs sociaux

Communications téléphoniques, réunions diverses, prise en charge complémentaire des enfants

335	jours	X	2	heures	X	1	personne	X	2	relais	=	1 340	heures
							TOTAL		**27612**	**heures**			

Moyens en personnel auprès des enfants en heures

(puéricultrices, auxiliaires de puériculture, T.I.S.F., éducatrices spécialisées, aides familiales, aides éducateurs).

	Total annuel par pers.(sans congés)	Congés annuels à déduire	Congés trimestriels à déduire	Total annuel par personne	Total d'heures
1 personne	1 820,04 heures	-252 h (36 jours CA)*	- 126 h(6joursx3 tri)	1 442,04 heures	= 1 442,04 heures
2 personnes	1 820,04 heures	-252 h (36 jours CA)*	-63 h(3joursx3 tri)	1 505,04 heures	= 3 010,08 heures
1 personne	1 820,04 heures	-238 h (34 jours CA)*	-63 h(3joursx3 tri)	1 519,04 heures	= 1 519,04 heures
1 personne	1 820,04 heures	-224 h (32 jours CA)*	- 126 h(6joursx3 tri)	1 470,04 heures	= 1 470,04 heures
3 personnes	1 820,04 heures	-224 h (32 jours CA)*	-63 h(3joursx3 tri)	1 533,04 heures	= 4 599,12 heures
1 pers.(0,64)	1 164,83 heures	-143 h (32 jours CA)*	-40 h(3joursx3 tri)	981,15 heures	= 981,15 heures
2 personnes	1 820,04 heures	-210 h (30 jours CA)	- 126 h(6joursx3 tri)	1 484,04 heures	= 2 968,08 heures
7 personnes	1 820,04 heures	-210 h (30 jours CA)	-63 h(3joursx3 tri)	1 547,04 heures	= 10 829,28 heures

17,64	personnes	TOTAL	26 818,83 heures
	Temps de réunions, travail personnel (minimum conventionnel)		-1 609,13 heures
			25 209,70 heures
		DEFICIT	**-2 402,30 heure**

**** Plus deux jours de congés payés par tranche de cinq années d'ancienneté.***

Répercussions congés autres salariés

1	Directeur	-378	heures
1	Secrétaire	-315	heures
1	Agent d'entretien	-301	heures
0,57	agent de maintenance	-164	heures
		-1 158	**heures**
3,57	personnes	**DEFICIT TOTAL A *MINIMA***	**-3 560,30 heure**
		Soit -2,30 ETP sur la base de 1 547,04 heures annuelles	

Mise à jour 01/08

Tous les postes existants sont pourvus théoriquement en 2007.

Pour garantir le fonctionnement de nos Relais Familiaux avec un maximum de sécurité pour les enfants accueillis et dans le respect de la spécificité du projet COUP D'POUCE 92, un minimum de moyens en personnel est indispensable. En 2000, la mise en place des 35 heures, puis en 2006, le changement des modalités de calculs des heures effectuées en nuit par nos salariées ont fait émerger la nécessité d'heures de travail supplémentaires. Des créations de postes auraient donc du suivre ces mesures. Pour 3 postes et demi rendus indispensables par ces mesures, seule une création de poste a été honorée en 2000.

Vous avez trouvé précédemment les calculs d'évaluation des besoins en postes pour un fonctionnement à minima de nos structures et ce, malgré une série de redéploiements des moyens mis en œuvre.

2,30 postes sont nécessaires donc au fonctionnement à minima de nos structures.

Le département a refusé donc de donner une suite favorable à la demande de notre association d'une seule création d'un poste de puéricultrice pour 2007.

Du coup, les heures supplémentaires s'accumulent, les remplacements, les solutions système D, l' « utilisation » des stagiaires et d'étudiantes se succèdent au détriment d'une sereine cohérence dans les plannings et le fonctionnement des équipes.

De fait, fatigue, énervement, tension, découragement se fait jour. Facteurs de risques importants d'une moins bonne prise en charge des enfants accueillis et de leurs parents.

Et le meilleur des managements d'équipe ne pourra sans doute pas enrayer longtemps ces mouvements si rien ne se passe.

Ce manque de moyens s'est fait d'autant plus ressentir cette année que nous avons connu cinq congés maternités (presque un quart de nos effectifs), personnel qu'il nous a fallu remplacer tant bien que mal, et un arrêt maladie d'une des deux responsables de relais.

Pour les arrêts en congés maternités :

- La psychologue a été remplacée par un confrère sur deux mois seulement. Les temps de réunions libérés ont été utilisés au travail d'équipe autour du rapport d'audit et de recherche de nouvelles mesures en matière de redéploiement. Cette collaboratrice a démissionné de son poste en mars du fait des difficultés rencontrés pour trouver un mode de garde pour son nourrisson.
- L'agent d'entretien a été remplacé par la même personne qui avait occupé son poste lors de sa précédente maternité.
- L' éducatrice spécialisée n'a pu remplacer le poste laissé disponible trois mois et demi par notre collaboratrice. Un aide éducateur spécialisé en intervention humanitaire a été embauché pour soulager l'équipe de direction dans son travail, entre autres, en matière de transport scolaire.
- Une seule de nos deux permanentes a pu être remplacée par une auxiliaire de puériculture sur son congé maternité. Pour la deuxième, il a fallu utiliser le système D, en concentrant au maximum l'accueil des nourrissons sur le relais fonctionnant avec une permanente diplômée ou encore mettre à contribution une des puéricultrices dans la prise en charge du quotidien de la vie du groupe en plus de son rôle de responsable pour la vie globale du relais familial.

Pour le congé maladie de la puéricultrice responsable d'un des deux relais, nous avons pu trouver une remplaçante, une gageure au regard des difficultés de recrutement de ce type de professionnelle. Mais notre projet exceptionnel, unique et encore innovant, séduit et attire les professionnels curieux de renouveau et respectueux de ce qui répond à un vrai besoin. Quel dommage que les personnes ayant le pouvoir de décision au département n'aient pas le même enthousiasme et la même foi dans ce projet pour s'engager eux aussi plus avant et nous donner les moyens nécessaires pour le mener à bien.

Comme l'an passé, l'auxiliaire de vie chargée de l'accueil et des tâches administratives a consacré la totalité de son temps d'intervention auprès du groupe d'enfants.
Déchargée dans la totalité de son travail administratif (lettres aux médecins, factures aux parents, états de présence, lettres aux directeurs d'établissements

scolaires,…), cette charge est partagée soit par les éducatrices spécialisées, soit par les puéricultrices responsables de relais !
Au détriment d'échanges et de contacts en direct qui seraient souvent préférables, nous utilisons de façon de plus en plus importante l'informatique et internet. De plus en plus c'est de son domicile que chacun des membres de l'équipe de direction va, sur son temps personnel, consulter et écrire des transmissions d'informations aux collègues et effectuer le travail en retard.
Heureusement, reste le temps des réunions d'équipes hebdomadaires et de régulation systématique quotidienne en équipe de direction pour garder un contact plus adapté.

Combien de temps va pouvoir encore durer cette course après le temps ?

Combien de temps vont tenir encore ces professionnels ?

Combien de temps pourra-t-on encore offrir aux enfants et à leurs familles l'accueil de qualité auxquels COUP D'POUCE 92 les a habitués et qu'ils sont en droit d'attendre ?

↳ **Formation**

Aucune formation sur l'extérieur cette année.
Chacun et chacune se sont employés à pallier aux manques et « à remplacer » quand il le fallait. Ceci laisse peu de temps pour envisager des journées de formation.
Des temps de réflexion, véritables « séquences de formation » ont pu être cependant instaurés au cours de nos réunions d'équipes. Le maintien de la formation « apprentissage à la langue des signes », 1 séance de 3 heures par mois a encore une fois été source d'échanges plus informels et de dépassement de soi favorisant ainsi une cohésion d'équipe.

↳ **Les bénévoles**

2007 n'a pas été plus « riche » en bénévoles qu'en 2006 ; la morosité de la conjoncture que nous avions déplorée l'année dernière s'est hélas confirmée cette année et nous n'avons pu compter que sur les maigres moyens mis à notre disposition pour faire fonctionner les Relais. L'enthousiasme et la bonne volonté des salariés présents ont permis d'offrir tout de même aux enfants et à

leurs familles un accueil que nous espérons de qualité même si nous avons trop souvent l'impression de ne pas proposer un service aussi performant que nous le souhaiterions.

Heureusement, si les bénévoles se font de plus en plus rares au niveau des relais, ceux qui participent au conseil d'administration sont fidèles et nous soutiennent depuis plusieurs années, malgré les turbulences traversées cette année encore.

↳ **Les étudiantes**

La professionnelle salariée étant seule entre 20h30 et 7h30 le lendemain matin, la présence de l'étudiante bénévole à qui nous offrons la chambre, la demi-pension et l'entretien de son linge, est nécessaire pour apporter si besoin, un soutien ponctuel auprès du groupe d'enfants. Cette solution apporte un plus pour la sécurité de l'encadrement de nuit des enfants.

Cette année nous avons pu compter sur le soutien des étudiantes qui avaient « postulé » pour cette chambre et qui ont honoré leurs « contrats » sur toute la durée de l'année scolaire. Seule l'une d'entre elle, sur Chatenay-Malabry, n'avait pas pris toute la mesure de ce qu'était la vie d'une maison d'enfants, et a demandé très vite à être libérée de son engagement pour pouvoir continuer ses études dans un cadre plus « calme ».

Cette stabilité (que nous ne connaissions plus depuis des années) nous a permis de pouvoir gérer avec plus de sérénité, cette facette du fonctionnement des maisons.

↳ **Les stagiaires**

Si COUP D'POUCE reste un terrain privilégié pour certaines écoles, moins de stagiaires ont été accueillis cette année. En effet, l'encadrement de trop d'entre eux n'est pas sans poser certains problèmes à l'ensemble de l'équipe déjà fort sollicitée par ailleurs. Néanmoins, nous nous attachons à accueillir régulièrement les élèves des sections BEP sanitaire et social du lycée Jean Jaurès, comme nous le faisons depuis 17 ans, les enseignants nous accordant toute leur confiance depuis la création de COUP D'POUCE 92.

Nous accueillons également régulièrement les stagiaires d'écoles d'auxiliaire de puériculture venues de différents horizons (GRETA Chatenay-Malabry, Boulogne-Billancourt, lycées professionnels) ainsi que des stagiaires éducateurs spécialisés pour leurs stages à responsabilités*.

Malgré la charge de travail importante supplémentaire que représente l'accompagnement de ces stagiaires, il nous semble en effet primordial qu'il puisse être proposé à ces futurs professionnels l'intégration à une structure innovante comme la nôtre afin qu'ils découvrent à travers la variété de leurs stages toutes les facettes en matière d'accueils d'enfants.

*Pour ces derniers, les récents textes prévoyant la rémunération des stages longs risquent au regard de notre situation financière de nous priver de ce partenariat.

↳ Les séjours de vacances

Si jusqu'en 2006 nous avons pu organiser tant bien que mal des séjours de vacances qui se sont rétrécis comme une peau de chagrin au fil des années, les nouvelles dispositions en matière de droit du travail ne nous ont pas permis d'organiser de tels séjours en 2007.

Ces séjours étaient bien sûr appréciés des familles mais aussi des professionnels (le plus souvent travaillant dans des services d'AEMO) qui pouvaient proposer ainsi un départ à des enfants auxquels rien de satisfaisant n'avait pu être offert. Ces séjours en petits groupes, encadrés par des professionnels confirmés, permettaient une prise en charge privilégiée et étaient également un outil d'évaluation précieux pour les collègues.

En 2007, nous n'avons donc pu proposer à ces professionnels et à ces familles que des mini-séjours de 2 ou 3 jours qui, s'ils sont ponctuellement un moment magique pour les enfants qui en bénéficient, ne répondent plus du tout aux besoins exprimés.

Une journée à Disneyland

Le 25 juillet 2007, par une journée ensoleillée, nous sommes partis au parc d'attraction de Disneyland Paris. Quatre adultes encadrent un groupe de 13 enfants âgés de 3 à 14 ans, dont 4 enfants âgés de 3 à 4 ans, et 5 enfants accueillis pour cette sortie exceptionnelle.

Départ à 10h30 du Relais de Fontenay-aux-Roses, l'excitation se fait sentir dans les deux minibus, les enfants sont joyeux, on chante. Arrivée au parc. Nous décidons de manger au Mac Donald pour profiter pleinement des attractions le reste de la journée. Ça tombe bien, les enfants ont faim !

Les yeux écarquillés, nous faisons notre entrée dans le monde de Mickey. Afin de profiter tous ensemble de la première attraction, on se dirige vers Buzz l'éclair : un succès ! Petits et grands se battent pour avoir le plus de points… et c'est Félix, 3 ans accompagné d'Adrien, l'aide éducateur, qui gagne.

En sortant de l'attraction, nous nous trouvons face au Space Mountain, grand huit à sensations fortes garanties, nous nous séparons donc en 2 groupes, les petits refont un tour de Buzz l'éclair et les grands s'époumonent en criant dans les montagnes russes.

Par chance, nous pouvons enchaîner les attractions, malgré le monde dans les allées du Parc, nous n'avons que de petites attentes : 15 min à 30 min au plus… alors c'est parti ! Nous n'avons plus séparé le groupe. Les petits et grands en redemandent : Stars Wars 2 fois dans la journée, les Tasses Tournantes, le Labyrinthe d'Alice, le Small World où nous voyageons en bateau à travers un monde de poupées, le cinéma en 3D avec « Chérie, j'ai rétréci le public », les Pirates des Caraïbes, etc…

Les enfants sont émerveillés. Axel, 8 ans, nous dit « on croirait que c'est mon anniversaire ! ».

Seul le Train de la Mine nous a fait faire une longue attente de 45 min, mais nous en avons profité pour goûter, et même nos quatre plus petits ne se sont pas impatientés. Il faut dire que les plus grands chantaient à tue-tête « pour Coup d'Pouce Hip Hip Hip Houra » reprise par les personnes qui faisaient elles aussi la queue, ambiance assurée !

Une rencontre avec les célèbres Tic et Tac dans les allées du Parc, immortalisée par l'appareil photo, laissera les enfants enchantés.

Après l'achat de sucettes et de confiseries pour tous, nous prenons le chemin du retour, les premiers signes de fatigue se font sentir, il est 22h15.

Nous séparons les enfants en deux groupes, un véhicule rentrera directement au Relais de Fontenay-aux-Roses, et l'autre ramène les enfants chez leurs parents.

Il est 23h, une grande journée s'est écoulée pleine de joie et de rires, les petits ont suivi le rythme avec beaucoup d'entrain, ils rentrent épuisés mais

surexcités, racontant à la permanente de la nuit la journée pleine de magie et de rêves.

Deux journées au Futuroscope

Ornella, Maëva, Jamila, Idriss, Solène, Eva, Doriane, Monique et Carine.

Accueil des familles à 8h. On attend les dernières arrivées : Ornella et Maëva. Bisous à leur maman et on s'installe confortablement pour 3 heures de route.

Rires, musique, discussions pour faire connaissance. Puis vient la pause incontournable, collation et autres « urgences ». Enfin le panneau Poitiers-Futuroscope nous ravit. On découvre les bâtiments futuristes sous un ciel plombé mais les cœurs sont joyeux et tout le monde a hâte de découvrir le parc d'attractions et ses surprises.

On débarque à l'hôtel pour les prévenir de notre arrivée. Les bagages sont mis dans un local, ils attendront notre retour prévu après le spectacle nocturne.

Puis les choses sérieuses commencent : retrait des entrées à l'accueil et première incursion dans l'enceinte du parc. La magie du lieu enchante aussi bien les petits que les grands.

La pluie fine qui tombe ne nous freine pas pour autant. On décide de faire une première attraction avant le déjeuner. Ce sera : « voyageurs du ciel et de la mer » au TAPIS MAGIQUE.

Les dauphins sautent gaiement devant nos yeux et sous nos pieds. Les plus jeunes Ornella et Maëva sont un peu effrayées mais apprécient le spectacle.

Pause restauration : la tablée est bien gaie, les estomacs crient famine. Puis c'est à qui guidera le groupe vers le bâtiment qui propose le film le plus attrayant. Le choix est difficile, tout est intéressant. Ils sont tous curieux et même l'attente d'environ 45 min avant chaque film ne les rebute pas. La pluie non plus d'ailleurs ; ils feront une halte sous les jets d'eau magiques et en sortiront trempés comme tout mais heureux.

Après toutes ces aventures de la journée, dîner au Kaleidoscope. C'est un buffet et chacun choisit ses plats sur fond de musique et d'images polynésiennes. Un paradis…

Vue l'heure tardive, nous décidons d'aller nous installer pour le spectacle de pyrotechnie nocturne. La pluie nous épargne et nous pouvons profiter pleinement de l'ambiance et du show.

En attendant, le programme du lendemain est soigneusement repéré pour ne pas perdre une minute et voir le plus de choses possibles.

L'heure a tourné et il est plus de 23h quand nous partons du parc, direction l'hôtel. Ornella et Maëva, nos plus jeunes, suivent le rythme sans sourciller.

La foule s'écoule doucement vers la sortie. Nous ne sommes pas seuls !!!!

Les chambres ravissent les enfants. Jamila s'émerveille de la sensation de la moquette sous ses pieds nus : première découverte pour elle. Tout le monde prépare ses affaires pour le lendemain, douche, pyjama et saut dans le lit. Une bonne nuit remplie de beaux rêves.

Lendemain 8h, réveil dans le brouillard mais « pourquoi on n'y va pas tout de suite ? ». Doucement les enfants ! Le parc n'ouvre pas avant 10h. Alors petit déjeuner d'abord et c'est reparti… jusqu'au dernier spectacle : ce sera l'illusion magique.

Le départ et la route se font dans le calme, tout le monde est fourbu. Que de kilomètres parcourus à pied et en car !

A l'arrivée à Châtenay-Malabry, les parents sont là. On se quitte dans les embrassades et les remerciements de chacun. « c'était génial, surtout « danse avec les robots ». En réalité, 1h30 d'attente pour 4 minutes de bonheur…

Que de bons souvenirs pour ces deux belles journées !

2- La gestion administrative

Nous aurions pu être heureux de bénéficier tout au long de l'année de la présence effective de notre secrétaire (contrairement aux deux années précédentes en raison de son accident) et d'un travail assidu autour des tâches administratives de l'association. Cela aurait pu répondre à la multiplication des tâches qui, chaque année, viennent se rajouter à l'existant (cette année, entre autres, enquête du ministère de l'emploi, écrits relatifs à la mission d'audit…). Cependant, il n'en a rien été puisque celle-ci devait ponctuellement, elle aussi, pallier au manque de personnes encadrant le groupe d'enfants.

De fait, pour ce secteur d'activités, le manque de temps aussi caractérise l'année 2007.

Les contraintes posées par l'administration en ce qui concerne la facturation des prix de journées restent les mêmes qu'en 2006.

La production de justificatifs pour chaque accueil amplifie la charge de travail. Rappelons qu'il a été demandé à l'association de fournir la copie des pages de contrats d'accueils où étaient inscrits la date d'accueil avec la signature des parents et celle du responsable de COUP D'POUCE 92, la date de départ des enfants et le montant de la participation familiale due.

Nous sommes toujours en questionnement par rapport à cette exigence de l'administration de communication systématique de documents comportant des renseignements d'ordre privé pour des accueils d'enfants réalisés dans le cadre de la prévention, en amont et hors prise en charge contractualisée avec les parents par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces documents n'ont jamais été demandés à l'Association durant les seize années d'exercices précédents, ne conditionnant en aucune sorte le versement d'une dotation globale dont l'importance en matière d'enveloppe budgétaire était supérieure.

Nous n'avons toujours pas pu obtenir de confirmation écrite de la nécessité de cette exigence nouvelle, par contre il est clair qu'elle conditionne le règlement effectif des factures qui sont adressées par l'Association au Département.

Afin de ne pas risquer de priver les familles et leurs enfants d'un service qui leur est indispensable, nous nous exécutons donc.

Cependant, à l'heure où est « mise en avant » la Charte des droits des usagers et dans son esprit, nous nous appliquons à signaler aux parents la communication qui est faite aux services du Département de la teneur des termes du contrat qu'ils signent avec notre Association.

Hormis les interrogations que présente sur un plan déontologique aux travailleurs sociaux que nous sommes, la communication de telles pièces à l'administration départementale sans en connaître l'usage exact qu'il en est fait, cette nouvelle exigence entraîne bien une charge de travail conséquente supplémentaire à notre service administratif.

L'envoi consciencieux de l'ensemble de ces éléments n'empêche pas malgré tout une irrégularité dans le paiement des sommes dues par les services du département. Comme nous l'avons indiqué plus avant, les délais de règlement varient de deux mois et demi à un mois sans raison.

Cela a provoqué comme en 2006 de gros problèmes de trésorerie d'autant que nous n'avons pu bénéficier d'une avance sur subvention ne connaissant pas la nécessité d'en faire la demande au mois d'octobre précédent l'exercice. (le prix de journée à COUP D'POUCE 92 , c'est nouveau ! Il eût été utile d'être bien conseillés). Avec un premier paiement en avril, la vie des relais en début d'année a été tributaire de la bonne volonté de notre banquier à nous accorder un fort découvert !

De fait, le fonctionnement de nos maisons a été en lien direct avec les versements effectués tout au long de l'année avec une trésorerie toujours au plus bas sans avance aucune.

Cet état de nos finances toujours limité a interdit tout achat d'investissement et empêche la réalisation des travaux de sécurité et d'aménagement programmés. Combien de temps pourrons-nous « durer » avec ce fonctionnement que nous pourrions qualifier d' « à la petite semaine »… en faisant patienter en fonction, nos fournisseurs, différer l'achat puis le règlement de factures de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, de bureautique pourtant indispensables à la vie des relais familiaux ?

Faut-il encore parler aussi de l'exiguïté du centre de coordination pédagogique et de gestion déménagé au sein du relais familial de Fontenay-aux-Roses en raison du désengagement financier en 2003 du Conseil Général pour les locaux administratifs que nous louions depuis 1998 ?

La surface subtilisée à la vie du relais familial de Fontenay-aux-Roses lui fait fortement défaut, provoque une gène conséquente et reste insuffisante pour le fonctionnement administratif de l'Association.

Cet état de faits a d'ailleurs été pointé et dénoncé par la mission d'Audit, qui, désavouant ainsi la décision des services du département, préconise dans son rapport la création de locaux administratifs indépendants et à l'extérieur de l'enceinte des relais familiaux.

L'utilisation sans cesse amplifiée de l'informatique et d'internet dans le fonctionnement quotidien des relais, pour les échanges entre les membres des équipes, les commandes aux fournisseurs, la communication avec les services extérieurs et le public (cf notre site www.coupdpouce92.fr) vient pallier en partie le manque de temps et d'espace à COUP D'POUCE 92.

Chacun se doit en effet un minimum (si ce n'est un maximum !!) de grignoter sur son temps de repos et de loisirs et sur son espace privé en utilisant ses moyens informatiques à domicile.

En oubliant cet aspect négatif de l'usage de l'informatique et d'internet, un point positif subsiste en ce qui concerne son utilisation pour le public et les collègues par le biais de notre site.

Ce dernier a reçu pour l'année 2007 la visite de 10631 personnes, soit plus d'un tiers de plus qu'en 2006 (cf tableau page suivante). Une étude des statistiques sur le fonctionnement du site COUP D'POUCE 92 montre que les pages concernant les places disponibles et les nouvelles de l'association restent celles les plus visitées au quotidien.

Force est de constater l'importance de ce nouvel outil de communication dans la vie de notre association.

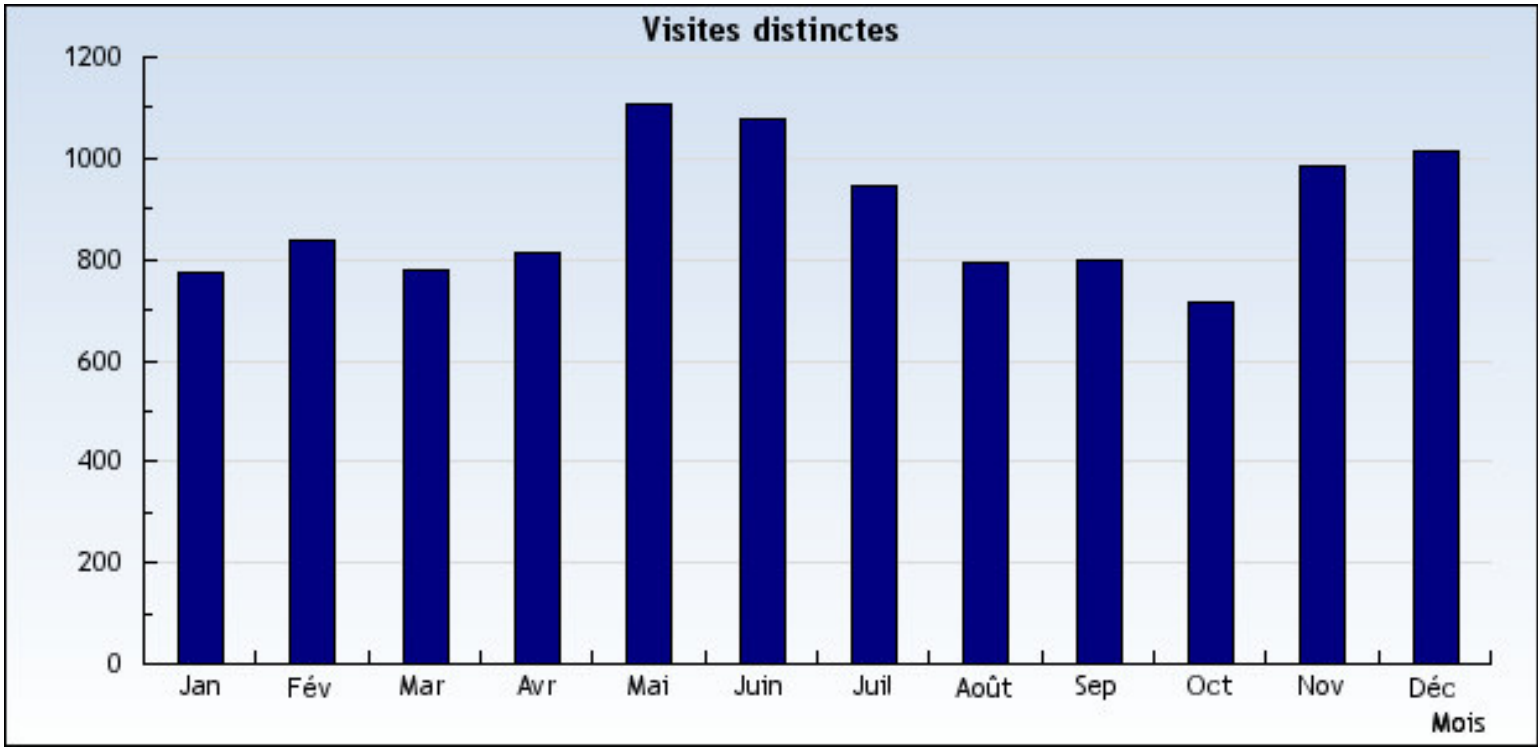

Visites uniques de www.coupdpouce92.fr pour l'année 2007

Du 1 Janvier 2007 au 31 Décembre 2007

Date	Mois	Visites uniques
1/1/2007	Janvier	772
1/2/2007	Février	836
1/3/2007	Mars	778
1/4/2007	Avril	814
1/5/2007	Mai	1.106
1/6/2007	Juin	1.076
1/7/2007	Juillet	945
1/8/2007	Août	794
1/9/2007	Septembre	796
1/10/2007	Octobre	716
1/11/2007	Novembre	986
1/12/2007	Décembre	1.012

10631 Visites uniques

3- La gestion au quotidien

Le respect du projet pédagogique fait que la gestion au quotidien des Relais Familiaux reste la même d'une année sur l'autre en ce qui concerne la prise en charge des enfants et de leurs familles. Pourtant, du fait de l'application des nouveaux calculs d'horaires de nuit mise en place en 2006, celle-ci est de plus en plus difficile à organiser. En effet, puéricultrices et éducatrices, qui déjà ne comptaient pas leur temps pour assurer aux enfants la continuité de leurs activités, sont maintenant astreintes régulièrement en « remplacement » des permanentes qu'il a fallu « libérer » sur des horaires de jour.

La bonne volonté de chacun et l'envie de proposer aux enfants le meilleur qu'ils puissent attendre, permettent que perdure le projet pédagogique pensé il y a 18 ans au moment de la création de l'association mais il est certain que, faute de moyens supplémentaires, ces bonnes volontés s'épuiseront et le « combat risque de cesser, faute de combattants ».

Pour répondre au mieux aux exigences édictées par la loi de 2002 en matière de droit des usagers, il a été officialisé la tenue de conseils des enfants accueillis. En effet, nous avions la pratique depuis un certain temps de partager ponctuellement le repas de mercredi midi avec les enfants accueillis. Directeur, responsable de maison, éducateur étaient présents et orientaient les échanges sur le ressenti des enfants sur leur accueil à COUP D'POUCE en leur demandant de s'exprimer sur la qualité des relais familiaux, de proposer des suggestions pour en améliorer le fonctionnement.

Nous avons donc utilisé ces temps, rebaptisés conseil des enfants, pour officialiser la participation de ceux-ci à la vie des maisons.

Quatre points essentiels sont abordés :

- les menus,
- les règles de vie,
- les activités organisées dernièrement,
- les suggestions des enfants.

De façon systématique, une fois par trimestre, nous consacrons un repas du mercredi à cet exercice et les échanges, remarques et suggestions sont consignés dans un compte-rendu.

Les parents ne sont pas oubliés dans les consultations. Un questionnaire de satisfaction (modèle joint en annexe) a été mis en place et distribué dès janvier 2007.

Sur 212 questionnaires distribués, 41 nous ont été retournés, soit 19,33 %. Nous constatons qu'il reste difficile de mobiliser des parents en grande difficulté et en souffrance dans la pratique d'une évaluation d'un service rendu et d'une démarche participative.

Pour la plupart de ces questionnaires (30), la satisfaction des parents est grande. Les cases « oui » et « très bien » sont toutes cochées. Pour la moitié, des commentaires chaleureux apparaissaient :

↳ « Pas de points négatifs.

Parmi les points positifs : personnel disponible, à l'écoute, tenant compte des difficultés familiales, personnel très professionnel ».

↳ « Très bon accueil mais n'enlève pas la souffrance de séparation de part et d'autre ! L'humain est au cœur et c'est le principal. L'humain est là. Merci !

Bravo pour être près des enfants dans un contexte de problèmes pour les parents ».

↳ « Le côté maison fait très convivial et chaleureux pour les enfants. Merci beaucoup d'avoir eu cette idée formidable d'association, ça a été un vrai coup de pouce. Points positifs : fratrie non séparée, maintien des activités de loisirs et visites possibles à l'hôpital ».

↳ « Au niveau sécurité, l'hygiène, l'alimentation, les loisirs, c'est vraiment génial ».

↳ « Une équipe exceptionnelle qui se remplace jour et nuit, une organisation parfaite. Rien à dire ».

↳ « Très à l'écoute ». « Excellent accueil et très bonne équipe ».

↳ « Il n'y a rien à dire, je suis vraiment contente pour l'hygiène, l'alimentation, les loisirs et la vie scolaire. Vous m'avez beaucoup aidée. Merci pour tout ».

↳ « Que Dieu vous accorde longue vie à vous et votre équipe pour votre chaleur. Mes enfants vous réclament tous les jours ».

↳ « Que COUP D'POUCE aille de l'avant et qu'il ait longue vie. Je dirais que vous êtes vraiment génial et que c'est inimaginable ce que vous faites. Lorsque je dis aux gens autour de moi comment vous avez accueilli ma fille, ils sont tout simplement ébahis ».

« **Le fruit le plus agréable et le plus utile au monde est la reconnaissance** » disait Ménandre.

Et il est vrai que ces commentaires chaleureux mettent du baume au cœur et nous aident à faire face à l'adversité connue en matière de moyens en personnel et financiers.

11 parents ont cependant préféré cocher la case Bien sur les quatre proposées en ce qui concerne la présentation de l'équipe et la visite des locaux. Ces réponses, en provenance de familles dont les enfants ont été accueillis sur le Relais Familial de Fontenay-aux-Roses, nous ont amenés à essayer de perfectionner plus encore ces points visés par des appréciations moins excellentes que pour les autres questions.

4 familles encore expriment les difficultés qu'elles ont rencontrées lors des week-ends découlant de la tenue de maison commune.

3 parents signalent l'exiguïté des locaux sur Fontenay-aux-Roses.

1 famille regrette la fermeture temporaire du Relais quand une sortie est organisée.

Nous ne pourrons malheureusement pas, au regard de la conjoncture, corriger et apporter une amélioration à ces défauts signalés.

Si nous avions à disposition du personnel en nombre suffisant, si le centre de coordination pédagogique et de gestion ne venait pas occuper des surfaces utilisables pour les enfants sur le Relais de Fontenay-aux-Roses, ces remarques n'existeraient sans doute pas.

UN GRAND MERCI A TOUTE L'EQUIPE DE COUP DE POUCE 92

Papa et Maman voulaient vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé tout au long de notre séjour à Châtenay-Malabry puis à Fontenay-aux-Roses.

Ces 4 mois à vos côtés, nous ont permis de nous épanouir au milieu d'autres enfants, de découvrir le monde de la collectivité à petite échelle, de tisser des liens avec des petits copains et copines.

En bref, de nous éclater dans un univers collectif, en même temps très familial, où tout est fait, pour que les enfants se sentent tout simplement heureux.

Votre professionnalisme, votre écoute, votre patience, vos soins, vos sourires... font que nous nous souviendrons très longtemps de notre passage dans votre association et dans nos cœurs.

Très gros bisous

Léa et Sarah

Le 13/07/2007

Salut c'est moi j'espère que vous allé bien
J'espère que je ne vous embête pas

Un gros bisous à tous le monde je vous aime très fort énormément j'ai adoré futuroscope et Disney Lande je vous écrivait tous les jours. Lande de loquain et loquine De la part d'Idrise votre chouchou d'amour.

Encore une fois coup de pouce les meilleurs.

Oh lait coup de pouce les meilleurs!
coup de pouce les meilleurs!

Châtenay-Malabry, le 25 juillet 2007

Cher Coup de Pouce,

Je vous écris cette lettre pour vous dire à quel point j'étais heureux que vous m'invitiez à Disneyland en votre compagnie. Je suis content que vous ayez penser à mes frères et moi pour une journée inoubliable.

Ce qui m'a plu à Disneyland, c'est le "Space Mountain : mission 2" "Le train de la mine" et "Star Wars" car on éprouve des sensations fortes. Bref, je tiens à vous remercier pour cette magnifique et inoubliable journée.

Gros bisous à tous.

Ismaël

P.S: Malgré mes efforts surhumains, je n'ai toujours pas fini la sucette "Buzz l'éclair".

Cher coup de pouce je vous remercie de m'avoir emmener à Euro Disney j'ai surtout aimée les montagnes russes. Je me suis bien ammusé.

Je vous aime coup de pouce !

De la part de Idrisse votre plus grand chouchou ! Coup de pouce les meilleurs.

OBJECTIFS REALISES EN 2007

Cela ne peut être plus clair mais aussi plus inquiétant et désespérant : en raison des difficultés de trésorerie rencontrées en 2007, aucun des achats et travaux prévus pour cette année n'a pu être honoré. Pourtant, certains de ces achats et travaux envisagés devaient répondre à des exigences certaines en matière d'hygiène et de sécurité.

Nous ne pouvons donc que regretter cet état de faits qui ne saurait perdurer.

Quant au travail de finalisation des documents et processus d'accueil dans les Relais Familiaux qui auraient du être terminés, au travail de réflexion à mener dans une grande démarche d'évaluation pérenne des équipes, tout ceci a été mis à mal du fait des conditions de travail des uns et des autres, « constamment sur la brèche » et au fonctionnement à flux tendu de nos maisons.

OBJECTIFS ET SOUHAITS POUR 2008

- ✓ La nécessaire création d'un poste supplémentaire d'infirmière puéricultrice demeure une condition sine qua non de la garantie d'un fonctionnement sécurisé à minima de nos relais familiaux et d'une certaine qualité d'accueil propre à la spécificité du projet COUP D'POUCE 92.

- ✓ La réalisation des travaux d'hygiène et de sécurité irréalisés l'an passé (revêtement de sol des cuisines et des chambres, porte coupe-feu et trappe d'évacuation de fumée) sont indispensables.

- ✓ L'échange du minibus prévu en 2006 est également une nécessité absolue.

Souhaitons que la réalisation de ces mesures puissent apporter un peu de sérénité à nos relais familiaux et que les équipes puissent continuer à les faire fonctionner du mieux possible.

CONCLUSION

« J'aimerais terminer sur un message d'espoir. Je n'en ai pas. En échange, est-ce que deux messages de désespoir vous iraient ? ».

En cette fin d'année morose, nous pouvons faire nôtre cette citation de Woody Allen.

Nous savons bien comme P. Ouanich que « *la meilleure manière de prendre les choses du bon côté, c'est d'attendre qu'elles se retournent* ».
Et pourtant, il nous semble aujourd'hui avoir trop attendu !

Si nous essayons de sourire par des citations légères, c'est pour mieux cacher notre désarroi. Depuis plusieurs années, nous indiquons à notre « administration de tutelle » notre manque de moyens en personnel.
De redéploiement en redéploiement, d'aménagement de planning en aménagement de planning, le projet COUP D'POUCE 92 est chaque fois un peu plus malmené.
Son originalité, ses spécificités, tout ce qui explique pourquoi il est plébiscité est au fil du temps un peu plus « grignoté ».
Le manque de professionnels transforme la vie de chacun dans les relais en course insensée après le temps.
C'est moins de temps à consacrer aux relations duelles avec l'enfant, c'est moins de temps pour écouter ses parents, c'est moins de temps pour répondre au téléphone, c'est moins de temps pour s'occuper des tâches ménagères, pour préparer les repas… C'est toujours « pardonnez-nous, nous n'avons pas eu le temps… désolés nous n'aurons pas le temps ! ».
Quel respect du projet COUP D'POUCE 92 quand nous ne pouvons pas « faute de combattants » amener tel enfant voir sa mère hospitalisée, quand tel autre ratera sa séance de sport ? Quel respect de l'enfant et de sa famille quand chaque week-end, les groupes d'enfants de chaque relais sont réunis sur une

même maison pour économiser 60 heures de travail d'une professionnelle qui seront utilisées en semaine ?
Jusqu'où pouvons-nous repousser dans ce système continuel de hiérarchie de priorités, les seuils limites acceptables en matière d'hygiène et de sécurité ? Cette question est d'autant plus angoissante quand, aux manques de temps et de personnel, viennent s'ajouter des manques de trésorerie qui empêchent la réalisation urgente et programmée de travaux et d'achats de matériel.
Qui assumera en cas de « pépins » ? : l'administration qui ne donne pas les moyens ou l'association qui essaye de tout faire pour répondre aux besoins ? Nous pensons avoir atteint cette année un seuil de tolérance limite en dessous duquel il ne sera pas possible d'envisager de continuer nos activités. Notre « administration de tutelle » ne doit plus se contenter de différer nos demandes et de nous faire patienter. Même si comme Pierre Daninos elle sait que « *l'espoir est une des rares choses que l'on entretienne à peu de frais souvent pour rien* », elle doit savoir aussi que les économies réalisées par ces accueils d'enfants dans les Relais Familiaux COUP D'POUCE 92 dans le cadre d'une dynamique de prévention aux placements à l'Aide Sociale à l'Enfance, ont cependant un coût certain et donc qu'un minimum de frais est à engager. Disons les choses comme elles sont : les 124,38 euros de prix de journée d'un enfant accueilli dans l'immédiateté à COUP D'POUCE 92 ne valent-ils pas mieux au contribuable que celui beaucoup plus élevé (plus du double ?) si ce même enfant était accueilli dans les foyers d'accueils d'urgence du département.

Faut-il, pour que nous soyons enfin écoutés, aller chanter dans les rues ?

Comme deux anciens salariés de COUP D'POUCE 92 (Sophie DUVERGER et MC 6TRON) parodier les chansons célèbres de personnalités pour que, comme pour eux, on parle de nous dans la presse… dans « le Monde », dans « L'Express » ?

Allez donc, que chaque Coupd'poucien reprenne le refrain et chante la parodie qu'ils ont écrit de la chanson de Carla Bruni « Quelqu'un m'a dit ».

« On me dit que ma voix ne donne plus grand-chose.
Qu'elle s'est éteinte un jour sans qu'on me révèle la cause.
On me dit que mes cordes vocales vont périmer bientôt.
Qu'au téléphone, les gens me disent « allo…allo ? »

(Refrain)

Pourtant quelqu'un m'a dit
Qu'on m'entendait encore
C'est quelqu'un qui m'a dit qu'on m'entendait encore
Et si je chantais plus fort ? »

Paral & Piped/Textes protégés/2005-2007
http://www.paraletpiped.info

« Même sans espoir, la lutte est encore un espoir »

Romain ROLLAND

QUELQUES CHIFFRES

En dix sept années d'activité : 9 848 demandes concernant 15 783 enfants,
5 494 enfants accueillis.

1er décembre 1990, ouverture du Relais Familial de Châtenay-Malabry.

1991 : 265 demandes d'admissions concernant 482 enfants,
197 enfants accueillis.

1992 : 331 demandes d'admissions concernant 572 enfants,
218 enfants accueillis.

1er juillet 1993, ouverture du second Relais Familial à Châtillon.

1993 : 347 demandes d'admissions concernant 553 enfants,
255 enfants accueillis.

1994 : 579 demandes d'admissions concernant 918 enfants,
373 enfants accueillis.

20 juin 1995, fermeture du Relais Familial de Châtillon.

1er octobre 1995, ouverture du Relais Familial à Fontenay-aux-Roses.

1995 : 563 demandes d'admissions concernant 907 enfants,
339 enfants accueillis.

1996 : 591 demandes d'admissions concernant 961 enfants,
428 enfants accueillis.

1997 : 661 demandes d'admissions concernant 1 031 enfants,
381 enfants accueillis.

1998 : 791 demandes d'admissions concernant 1 244 enfants,
454 enfants accueillis.

1999 : 813 demandes d'admissions concernant 1 321 enfants,
472 enfants accueillis.

2000 : 765 demandes d'admissions concernant 1 186 enfants,
343 enfants accueillis.

2001 : 686 demandes d'admissions concernant 1 128 enfants,
313 enfants accueillis.

2002 : 631 demandes d'admissions concernant 967 enfants,
270 enfants accueillis.

2003 : 550 demandes d'admissions concernant 879 enfants,
278 enfants accueillis.

2004 : 573 demandes d'admissions concernant 909 enfants,
299 enfants accueillis.

2005 : 490 demandes d'admissions concernant 799 enfants,
281 enfants accueillis.

2006 : 598 demandes d'admissions concernant 951 enfants,
288 enfants accueillis.

2007 : 614 demandes d'admissions concernant 975 enfants,
305 enfants accueillis.

ANNEXES

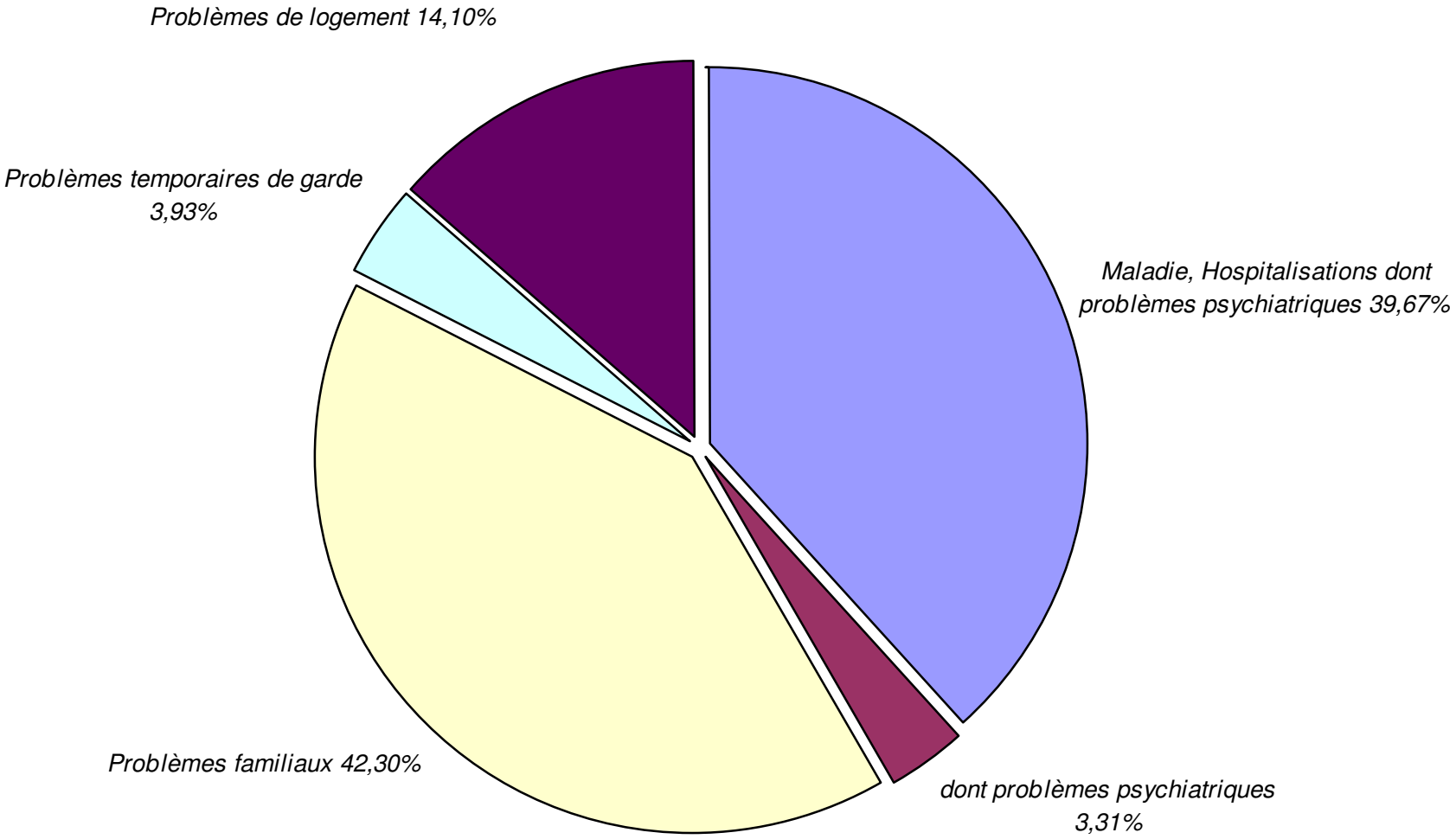
Problèmes de logement 14,10%
Problèmes temporaires de garde 3,93%
Maladie, Hospitalisations dont problèmes psychiatriques 39,67%
Problèmes familiaux 42,30%
dont problèmes psychiatriques 3,31%

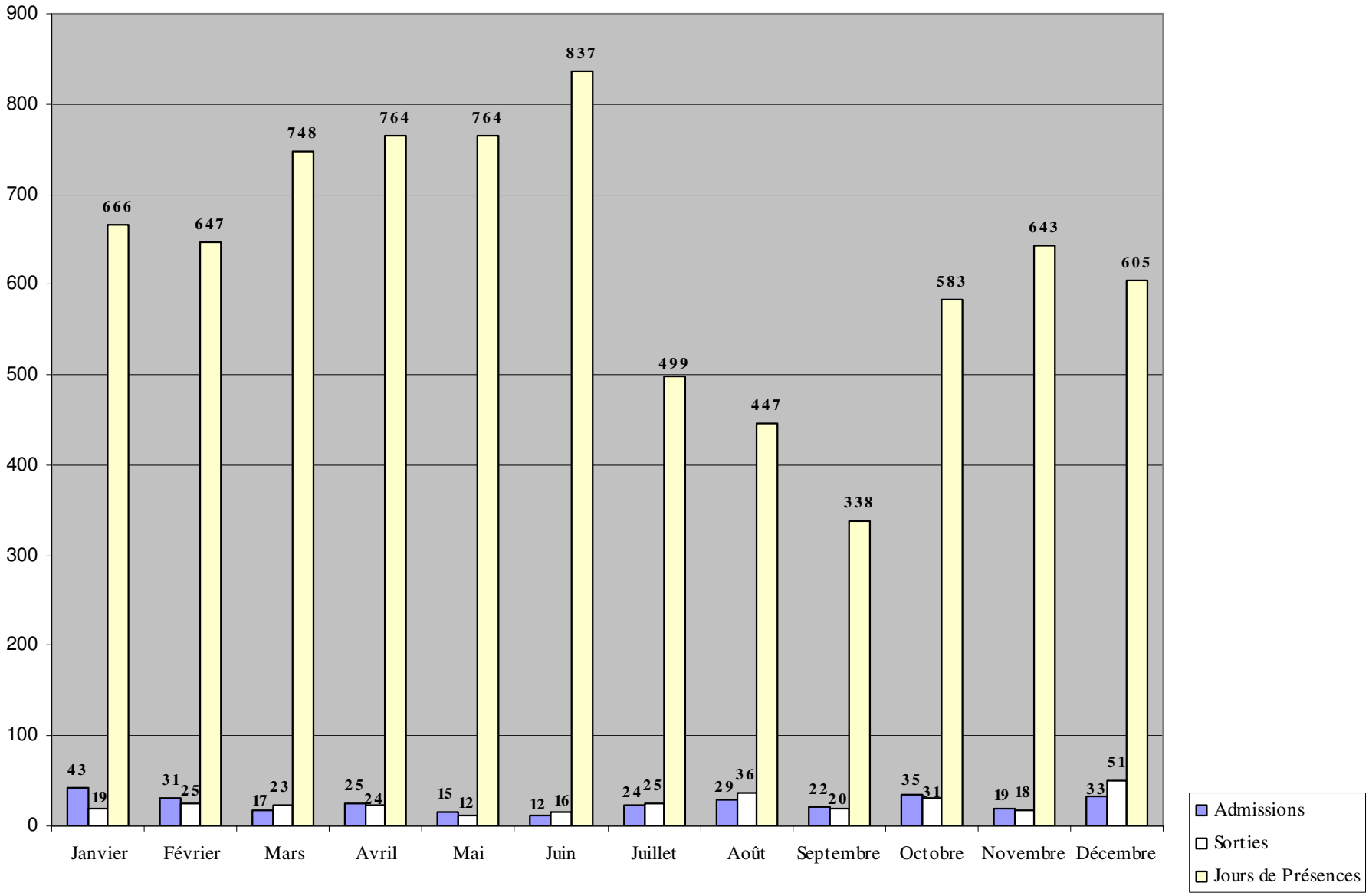
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
43
19
666
31
25
647
17
23
748
25
24
764
15
12
764
12
16
837
24
25
499
29
36
447
22
20
338
35
31
583
19
18
643
33
51
605
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
Admissions
Sorties
Jours de Présences

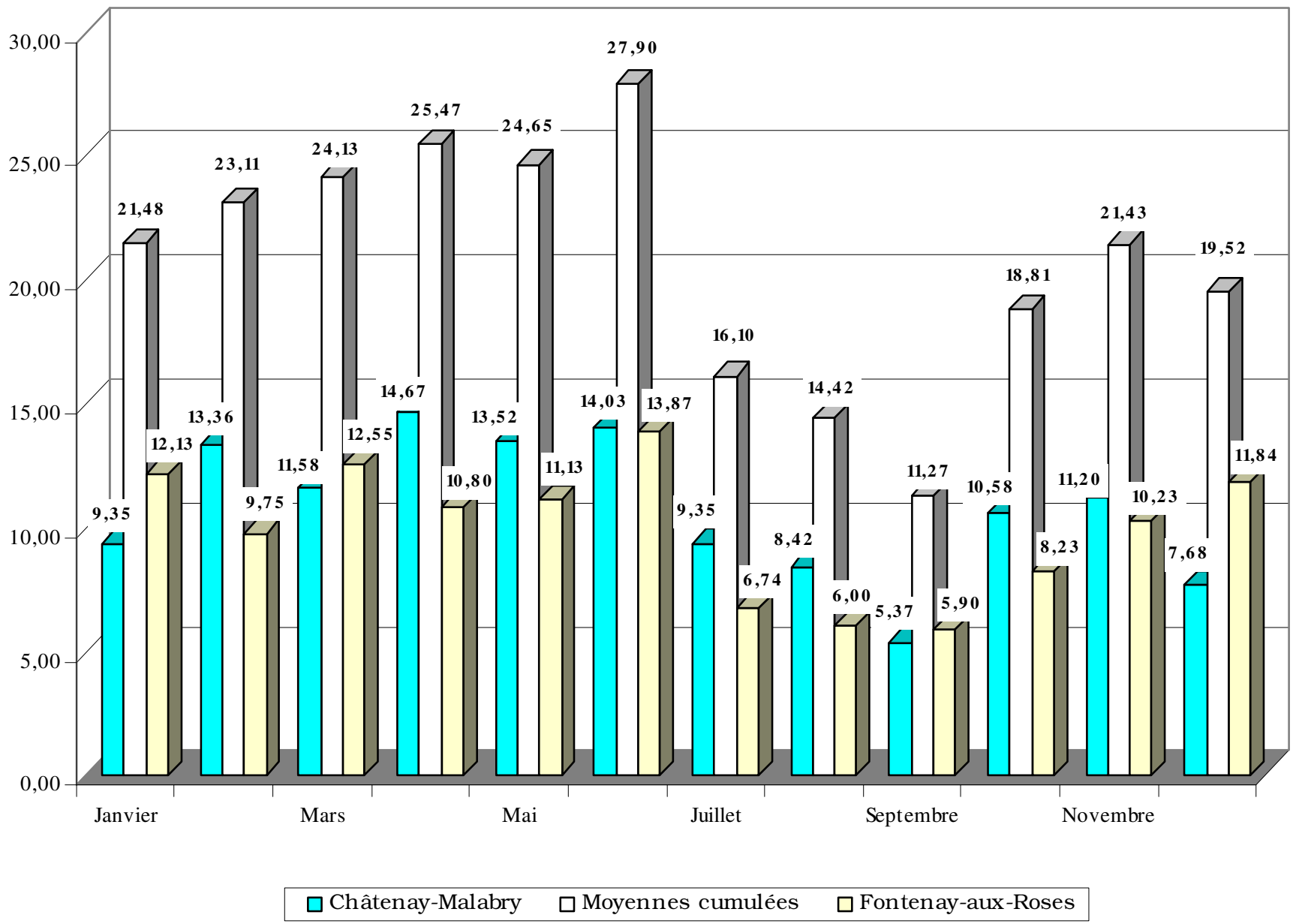
30,00
25,00
20,00
15,00
10,00
5,00
0,00
Janvier
Mars
Mai
Juillet
Septembre
Novembre
9,35
21,48
12,13
13,36
23,11
9,75
11,58
24,13
12,55
14,67
25,47
10,80
13,52
24,65
11,13
14,03
27,90
13,87
9,35
16,10
6,74
8,42
14,42
6,00
5,37
11,27
5,90
10,58
18,81
8,23
11,20
21,43
10,23
7,68
19,52
11,84
Châtenay-Malabry
Moyennes cumulées
Fontenay-aux-Roses

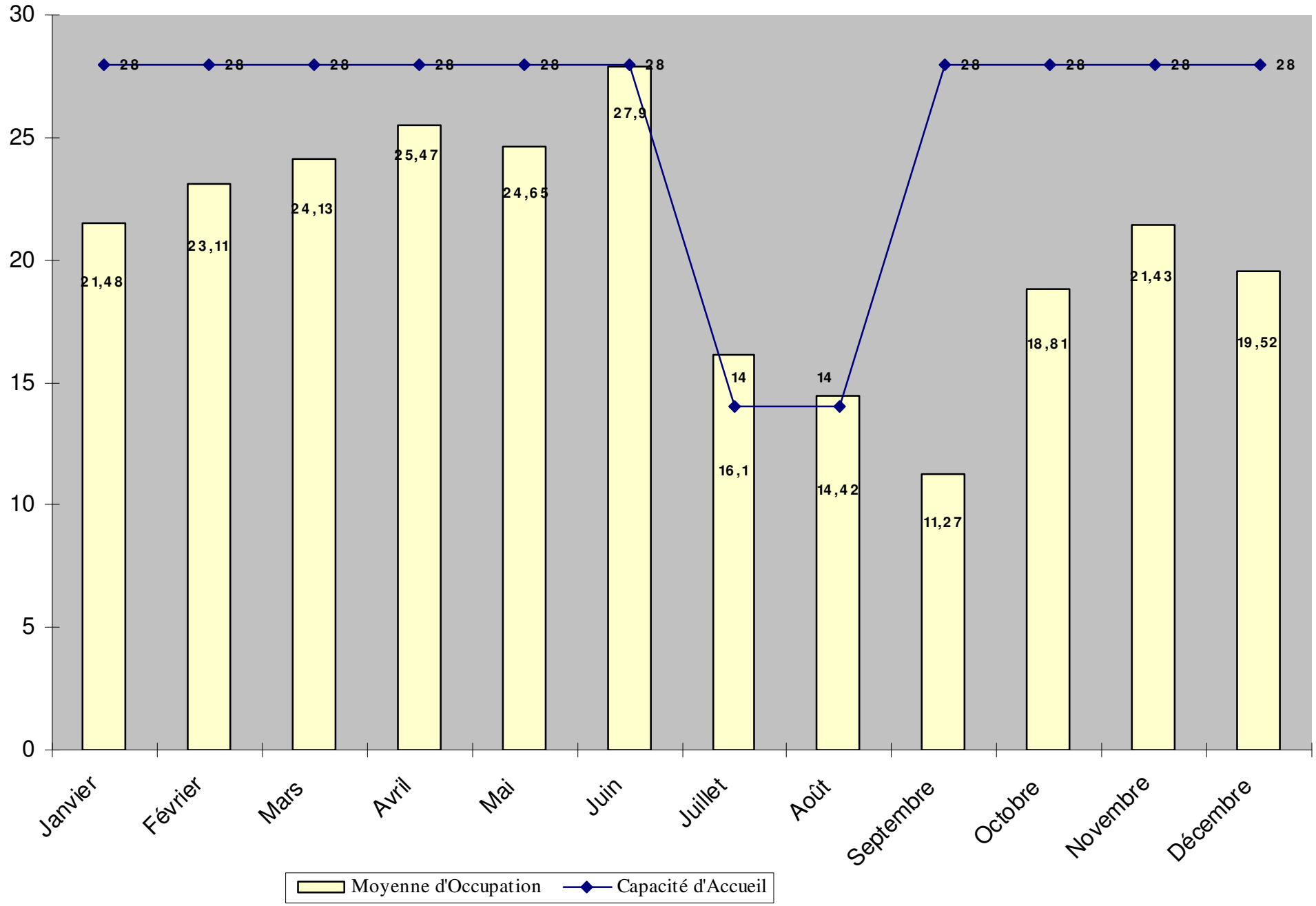
30
25
20
15
10
5
0
28
28
28
28
28
28
28
28
28
28
28
28
21,48
23,11
24,13
25,47
24,65
27,9
16,1
14,42
11,27
18,81
21,43
19,52
14
14
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
Moyenne d'Occupation
Capacité d'Accueil

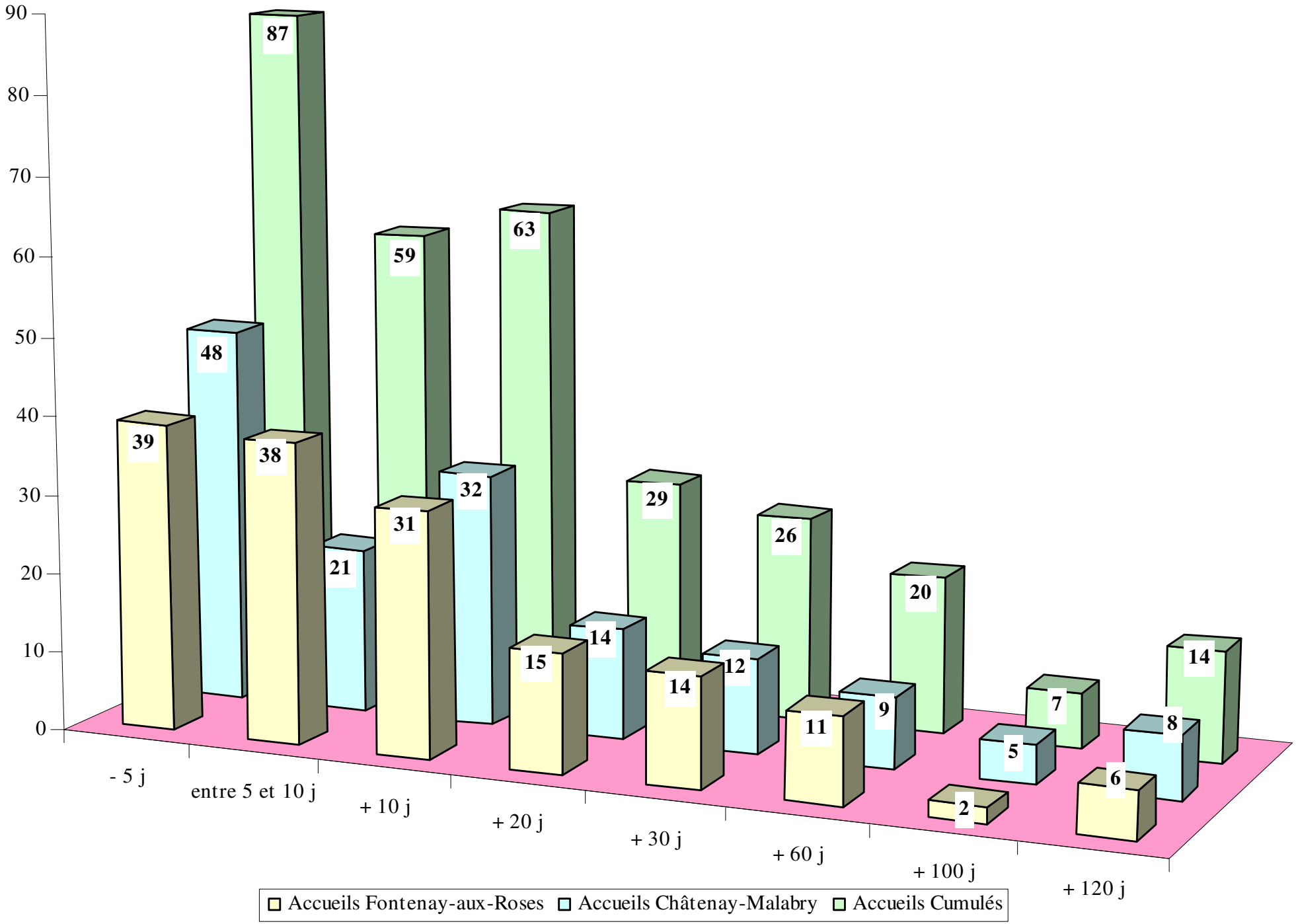
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
39
48
87
38
21
59
31
32
63
15
14
29
14
12
26
11
9
20
2
5
7
6
8
14
- 5 j
entre 5 et 10 j
+ 10 j
+ 20 j
+ 30 j
+ 60 j
+ 100 j
+ 120 j
Accueils Fontenay-aux-Roses
Accueils Châtenay-Malabry
Accueils Cumulés

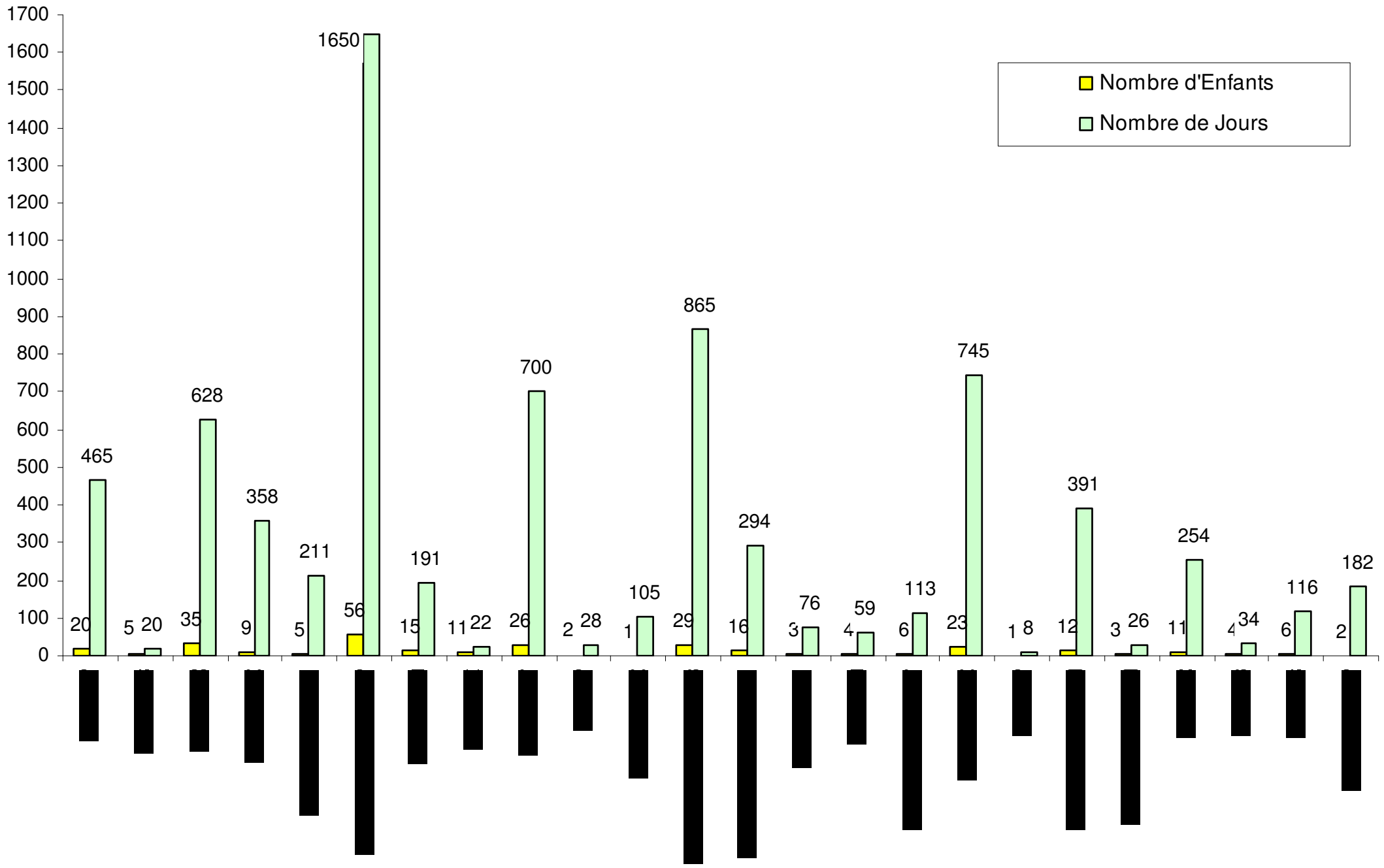
1700
1600
1500
1400
1300
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
Nombre d'Enfants
Nombre de Jours
465
628
358
211
1650
191
22
700
28
105
865
294
76
59
113
745
8
391
26
254
34
116
182
20
5
20
35
9
5
56
15
11
26
2
1
29
16
3
4
6
23
1
12
3
11
4
6
2

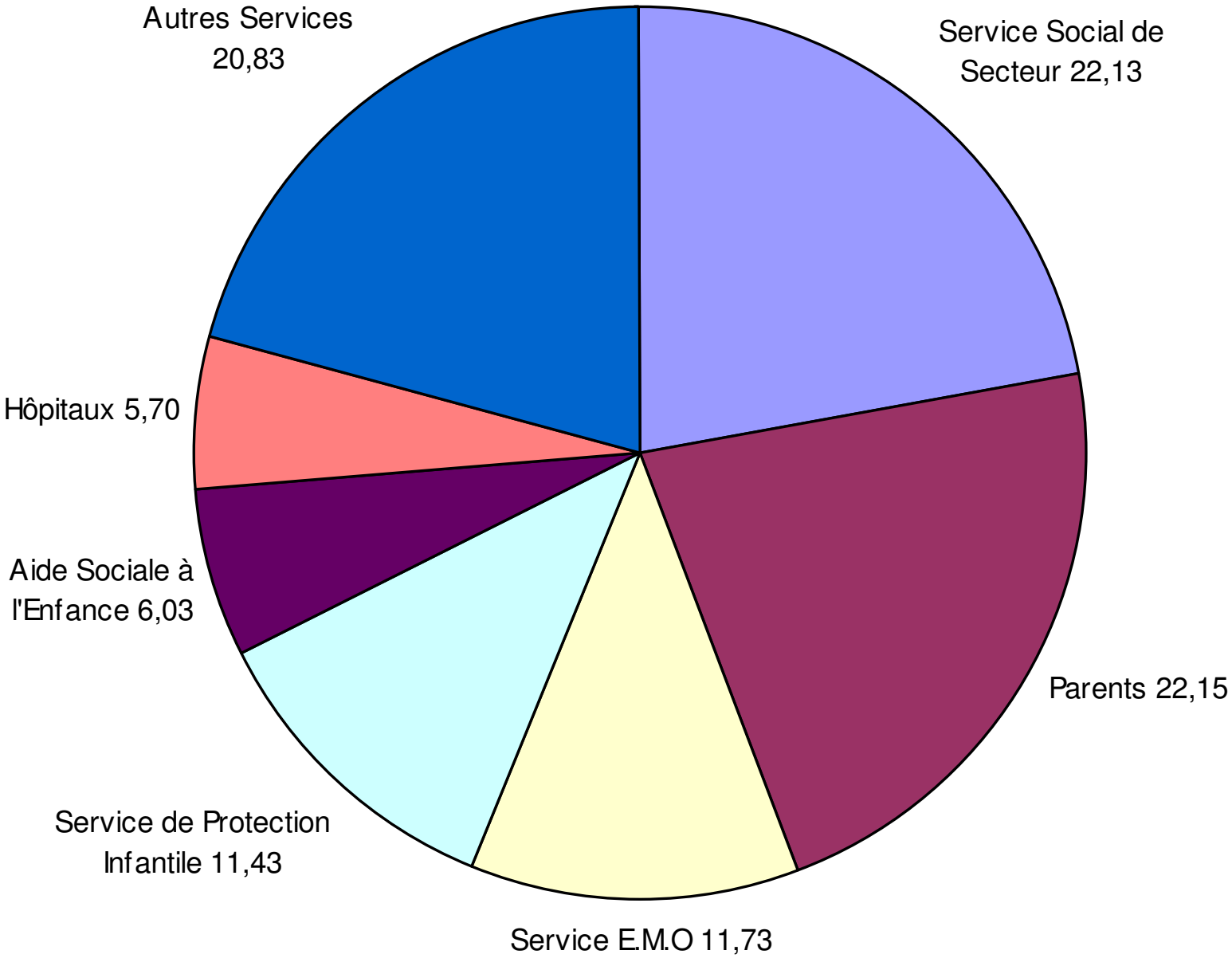
Autres Services 20,83
Service Social de Secteur 22,13
Hôpitaux 5,70
Aide Sociale à l'Enfance 6,03
Parents 22,15
Service de Protection Infantile 11,43
Service E.M.O 11,73

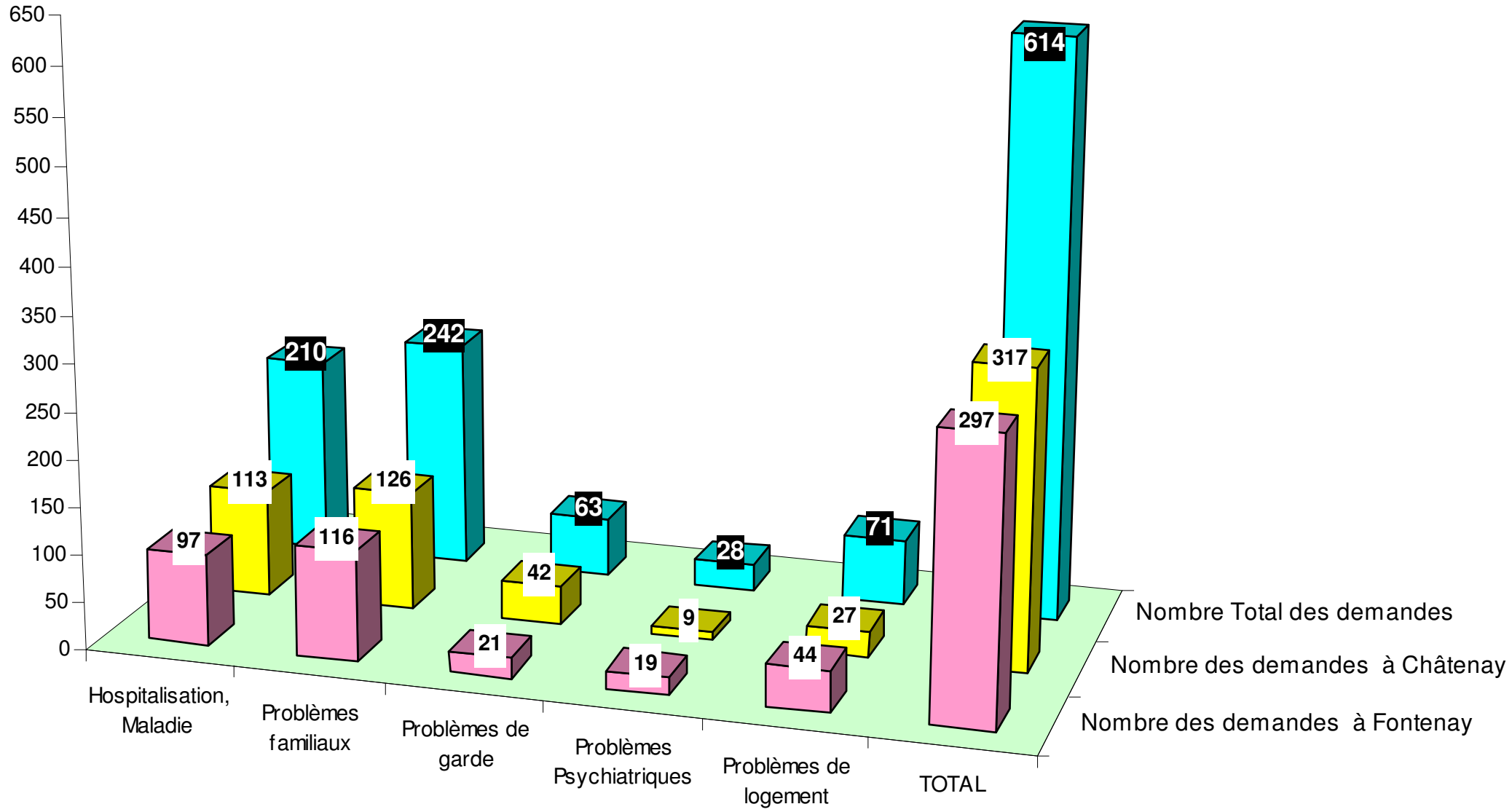
650
600
550
500
450
400
350
300
250
200
150
100
50
0
97
113
210
116
126
242
21
42
63
19
9
28
44
27
71
297
317
614
Hospitalisation, Maladie
Problèmes familiaux
Problèmes de garde
Problèmes Psychiatriques
Problèmes de logement
TOTAL
Nombre Total des demandes
Nombre des demandes à Châtenay
Nombre des demandes à Fontenay

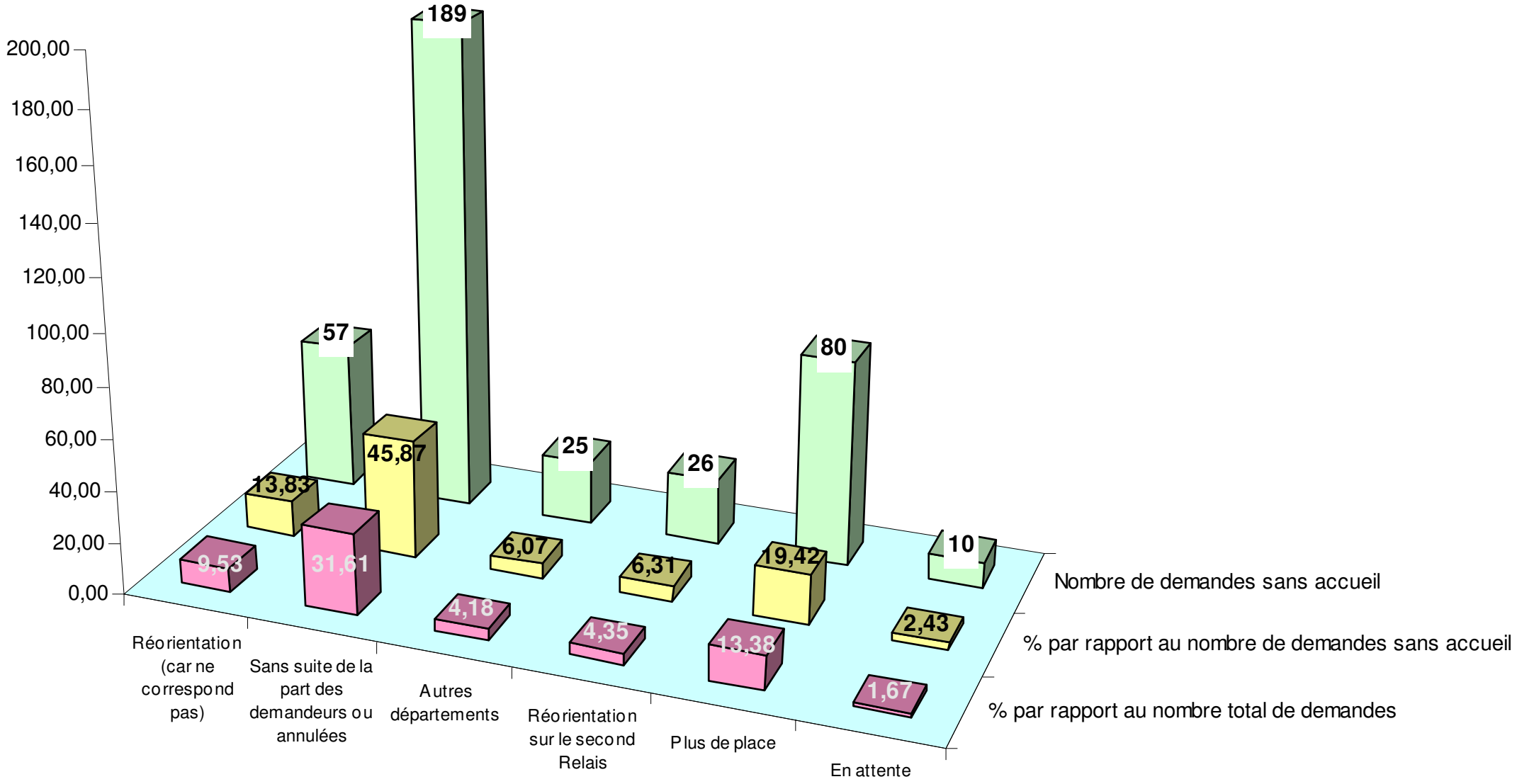
200,00
180,00
160,00
140,00
120,00
100,00
80,00
60,00
40,00
20,00
0,00
57
189
25
26
80
10
13,83
45,87
6,07
6,31
19,42
2,43
9,53
31,61
4,18
4,35
13,38
1,67
Réorientation (car ne correspond pas)
Sans suite de la part des demandeurs ou annulées
Autres départements
Réorientation sur le second Relais
Plus de place
En attente
Nombre de demandes sans accueil
% par rapport au nombre de demandes sans accueil
% par rapport au nombre total de demandes

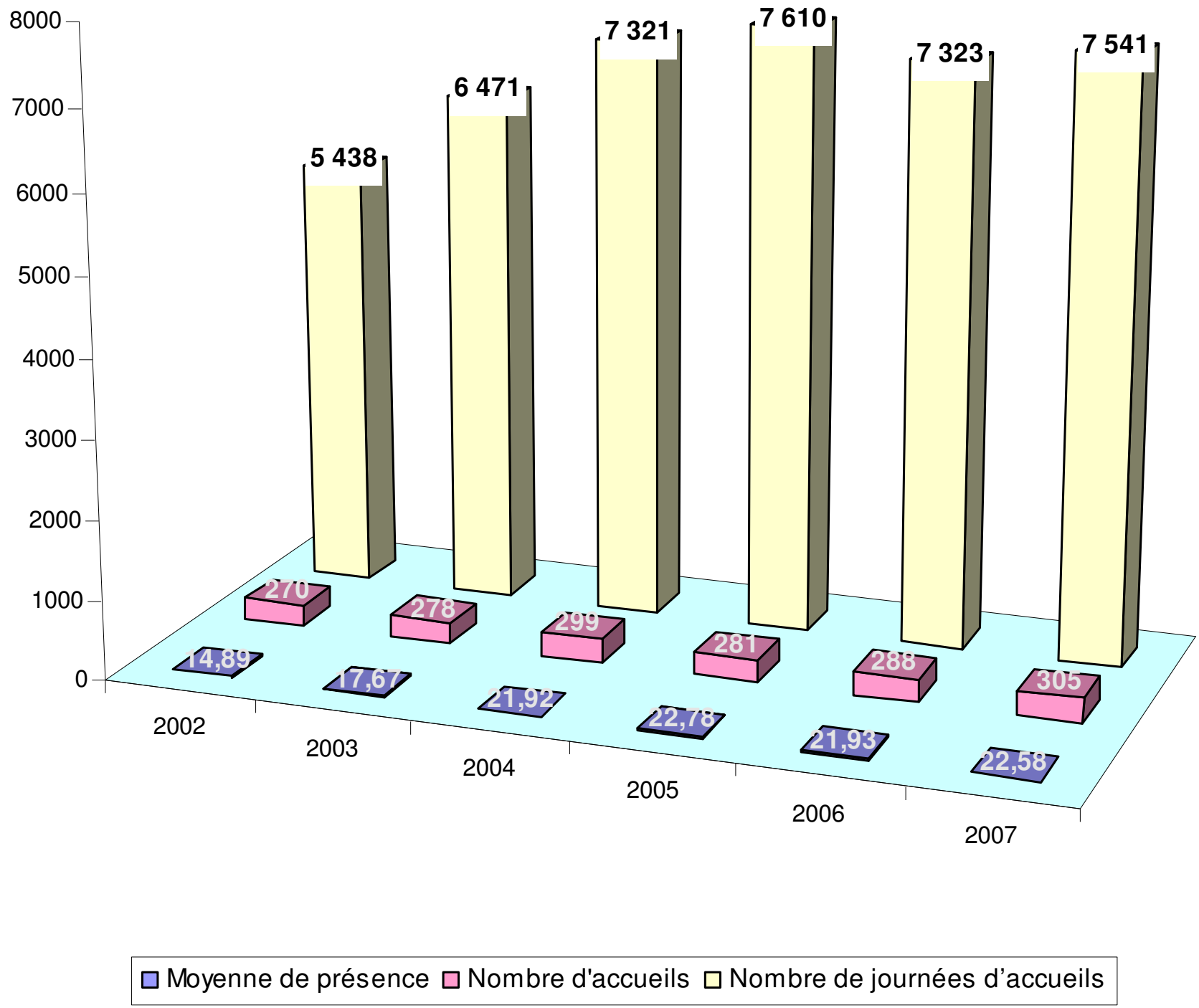
8000
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
5 438
6 471
7 321
7 610
7 323
7 541
270
278
299
281
288
305
14,89
17,67
21,92
22,78
21,93
22,58
2002
2003
2004
2005
2006
2007
Moyenne de présence
Nombre d'accueils
Nombre de journées d'accueils

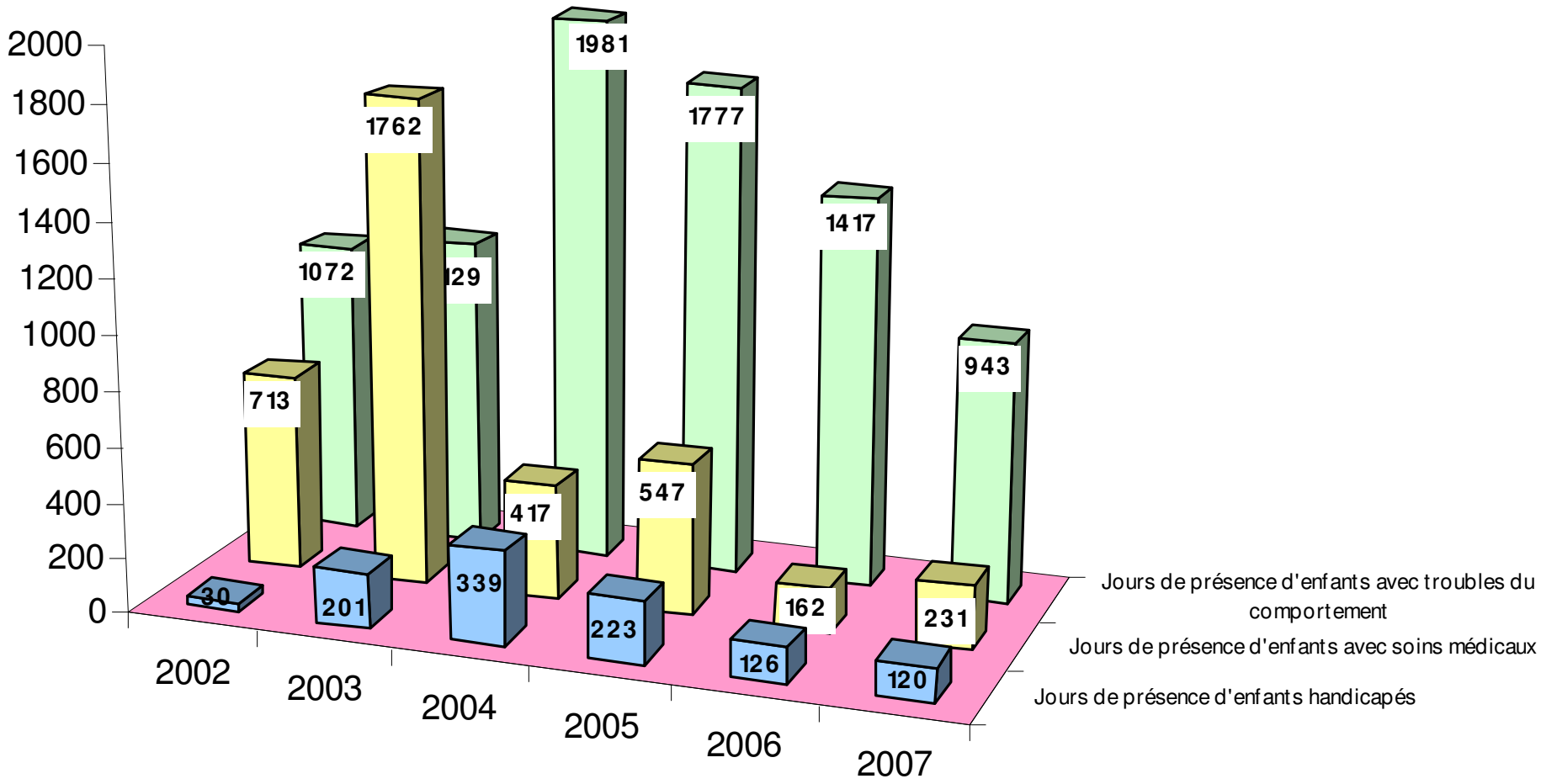
2000
1800
1600
1400
1200
1000
800
600
400
200
0
713
1072
1762
129
417
1981
547
1777
1417
943
30
201
339
223
126
162
231
120
2002
2003
2004
2005
2006
2007
Jours de présence d'enfants avec troubles du comportement
Jours de présence d'enfants avec soins médicaux
Jours de présence d'enfants handicapés

31 décembre 2007

Activité Coup d'Pouce 92

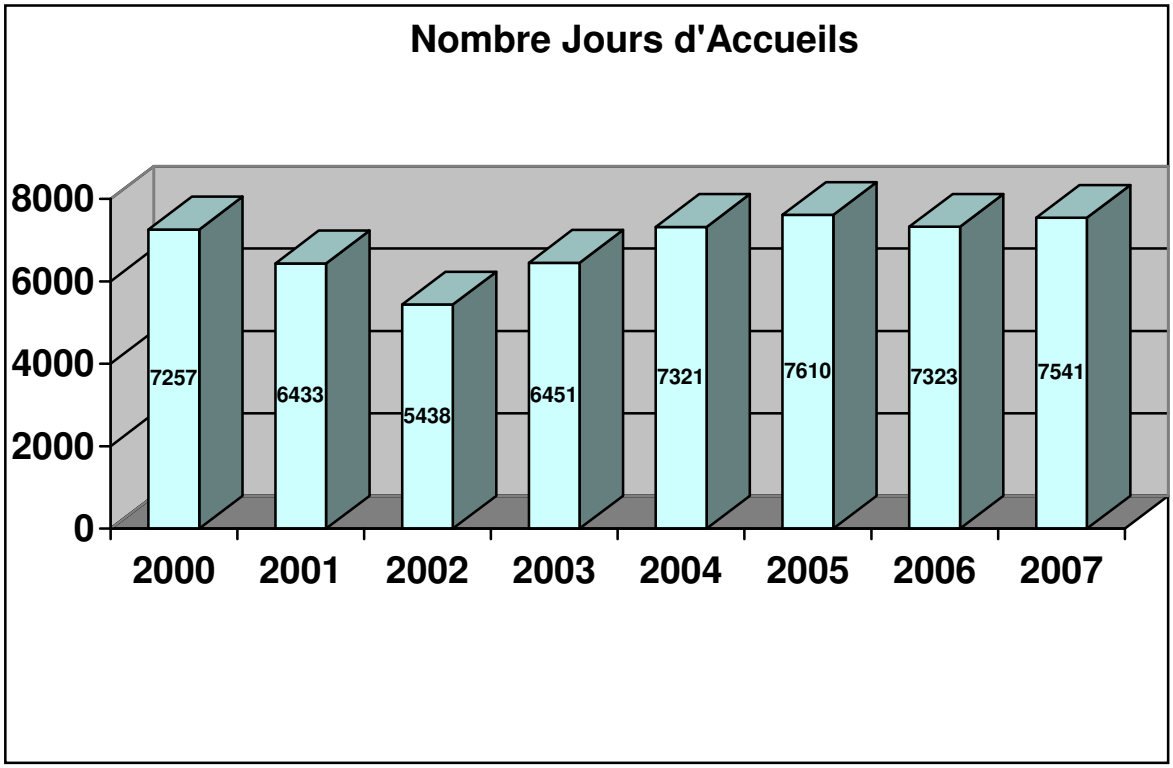

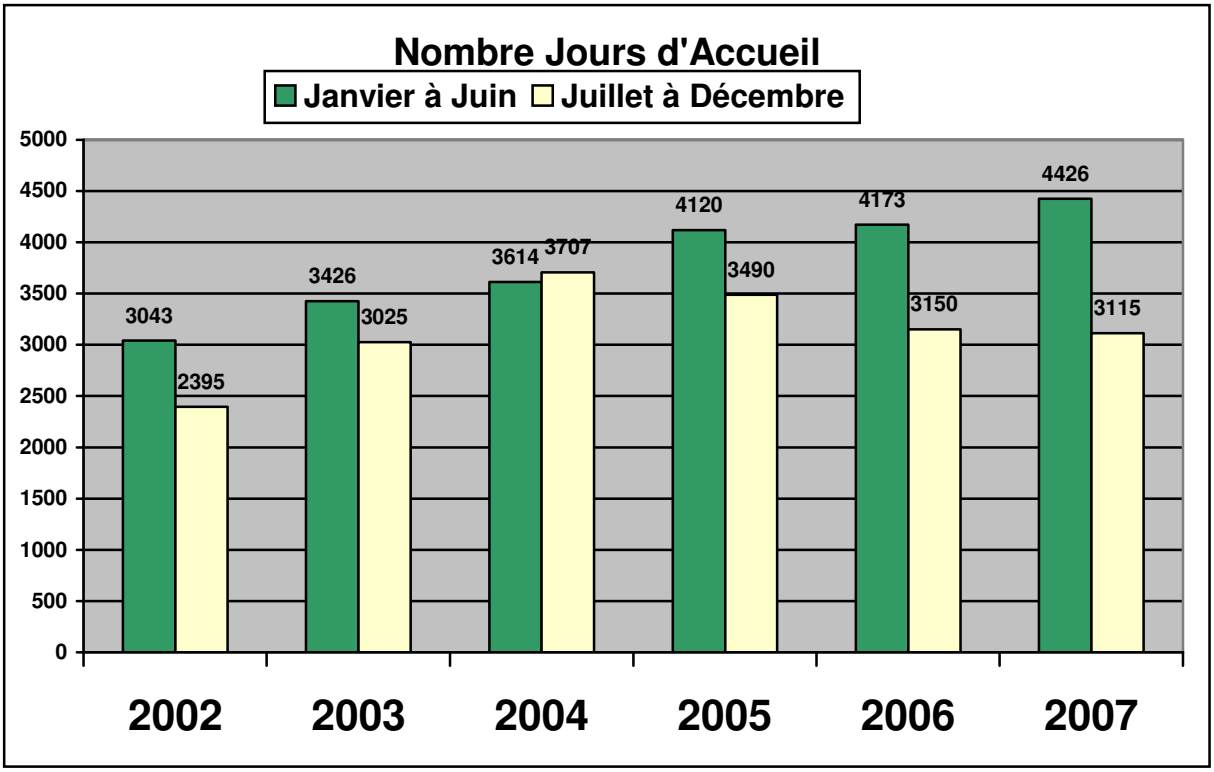

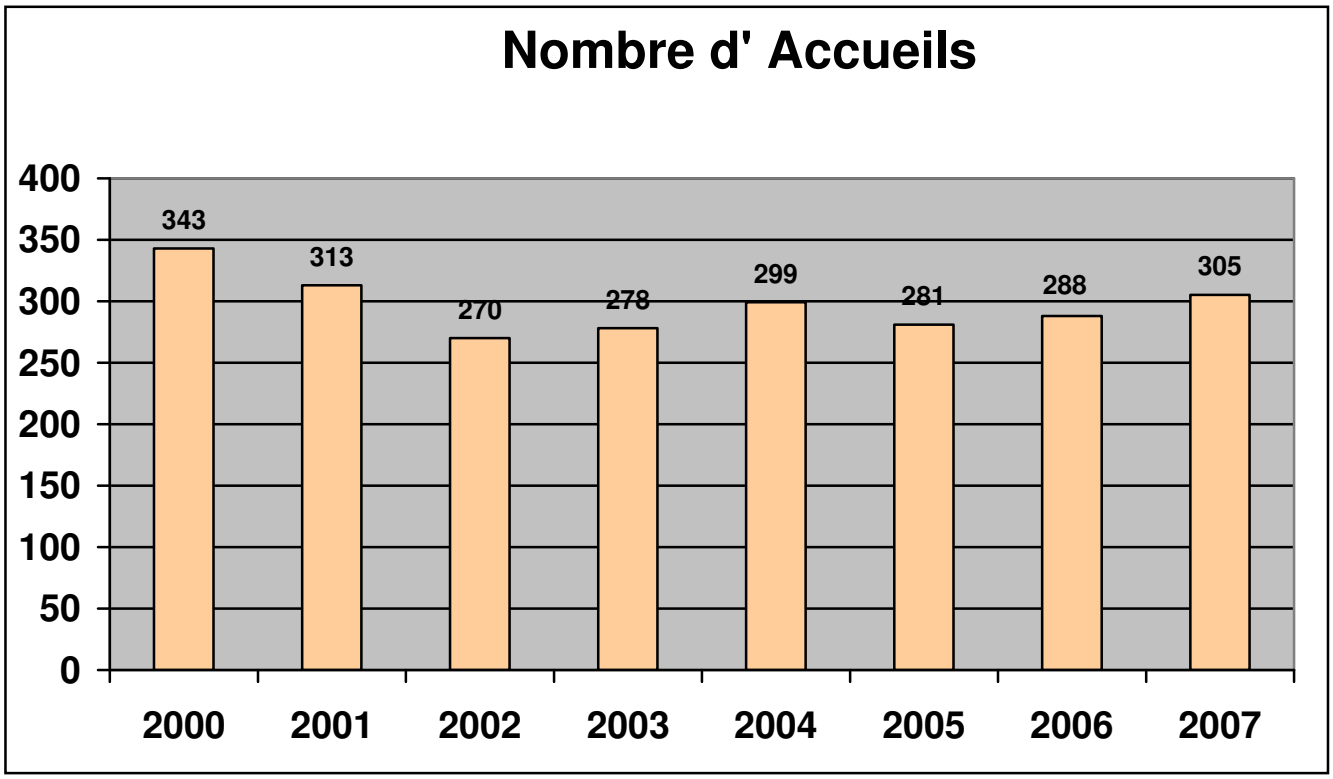
Nombre d' Accueils
400
350
300
250
200
150
100
50
0
343
313
270
278
299
281
288
305
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007

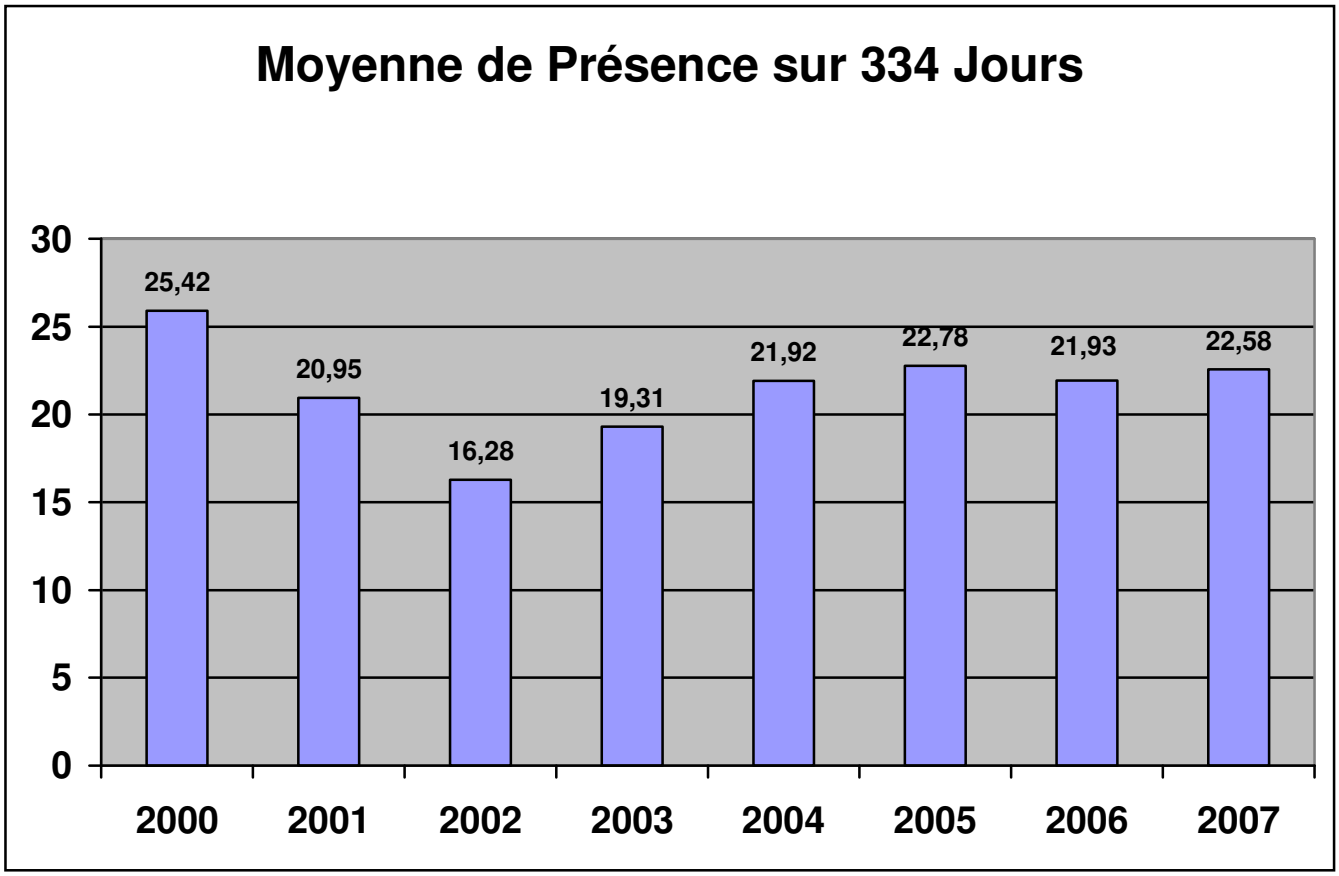
Moyenne de Présence sur 334 Jours
30
25
20
15
10
5
0
25,42
20,95
16,28
19,31
21,92
22,78
21,93
22,58
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007

REGLEMENT INTERIEUR
DU RELAIS FAMILIAL
******

L'équipe du Relais Familial est heureuse d'accueillir votre (vos) enfant(s) à partir du :

Cette équipe est composée de :

François DUBOIS, directeur.

Anne-Marie DUBOIS ou Carine VERAN, responsable.

……., éducateur spécialisé

……., A.V.A.T.A.

……., permanente.

……., permanente.

……., permanente.

……., permanente.

……., aide éducateur.

……., aide familiale.

L'équipe du Relais est épaulée par **.....** qui assure l'entretien de la maison.

****

1- Le Relais Familial accueille en moyenne 14 enfants âgés de quelques jours à 12 ans ou plus, si cela est nécessaire pour ne pas séparer les frères et sœurs d'une même famille. L'enfant handicapé ou avec des soins médicaux importants, peut, dans cette même perspective, être accueilli.

2- L'enfant est accueilli dans le cadre d'un dépannage temporaire qui ne peut dépasser deux mois (cette durée peut être portée à quatre mois, pour des raisons exceptionnelles et avec l'accord express du directeur de l'Association).

3- L'enfant peut être accueilli dès que le ou les parent(s) ont signé avec les responsables du Relais, un contrat d'accueil avec l'autorisation de soins, ainsi qu'une fiche de renseignements.

4- Le Médecin de Protection Maternelle et Infantile est informé de l'arrivée et du départ de chaque enfant.

5- L'enfant est accueilli avec ses effets personnels (marqués de ses initiales à l'encre indélébile). Il est conseillé d'apporter pour l'enfant tout jouet ou objet personnel auquel il serait attaché et qui pourrait l'aider à s'endormir, le consoler ou le rassurer en cas de petit cafard.

6- Il est indispensable que le carnet de santé soit confié au Relais dès que le l'enfant y est accueilli. Lors de la signature du contrat, un échange avec le(s) parent(s) permet de connaître les habitudes de l'enfant. Il pourra aider l'équipe du Relais Familial à mieux le comprendre.

7- Il est indispensable également de signaler toute allergie ou intolérance à des aliments, médicaments ou autres…, afin d'éviter tout risque d'accident.

COUP D'POUCE 92 *(Association loi 1901)* *- Siège Social : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY*
- Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion : 138 bis, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Tél : 01.41.13.02.92. – Fax : 01.41.13.66.93 - Site Internet : www.coupdpouce92.fr – Adresse Email : cdp92@free.fr
- Siret : 382 030 005 00013 – Code APE 853 B

8- La maison est ouverte aux parents qui désirent voir leur enfant, ils peuvent l'emmener se promener, lui donner le bain ou un repas. Il suffit pour cela de prévenir les responsables ou les permanentes du Relais afin que tout en respectant le désir de chaque parent, la vie du groupe puisse être organisée au mieux pour le bien être de chacun. Cependant, pour le respect des enfants et la sécurité de tous, l'équipe à pour consigne d'interdire l'accès au Relais à partir de 22h00 jusqu'à 7h00, sauf accord express de la direction.

9- Le week-end, les enfants accueillis, encore présents dans chacun des deux relais familiaux gérés par l'Association pourront être regroupés dans une seule maison. Le regroupement se fera du vendredi 18h30 au lundi dans la matinée. Les parents seront prévenus de ce séjour au relais familial de Châtenay-Malabry, sis 10 rue Jean Sintès (tél : 01.46.31.44.60.) ou au relais familial de Fontenay-aux-Roses, sis 138 bis rue Boucicaut (tél : 01.46.60.14.14.) avant le week-end.

10- La possession et l'usage de téléphones mobiles, par les enfants, dans l'enceinte du Relais sont formellement prohibés.

11- Les bijoux et tous les objets de valeur sont formellement déconseillés, étant donnés les risques d'accidents ou de perte.

12- La participation financière demandée aux familles est calculée selon un barême défini par la Direction de la Vie Sociale des Hauts de Seine, tenu à la disposition des parents qui le souhaitent. Des arrhes sont demandées à la signature du contrat, calculées sur la base de cinq jours d'accueil. La participation est due, du jour de l'arrivée de l'enfant au jour de son départ définitif, que l'enfant soit ou non, réellement présent dans le relais familial. Le règlement est à établir à l'ordre de COUP D'POUCE 92 (Banque Populaire Rives de Paris. Châtillon 004 018 041 742).

13- Le but de l'Association COUP D'POUCE 92 étant de créer d'autres structures d'accueil comme les relais familiaux de Châtenay-Malabry et de Fontenay-aux-Roses, une information auprès du public, des professionnels et des pouvoirs publics est nécessaire. C'est la raison pour laquelle des journalistes et photographes sont susceptibles de venir visiter la maison. L'anonymat étant garanti aux familles, les parents s'engagent néanmoins à autoriser la publication des photos ou la diffusion des films sur lesquels pourrait apparaître leur enfant.

*****

François DUBOIS, Anne-Marie DUBOIS et l'ensemble de l'équipe éducative restent à votre disposition pour tous problèmes que vous pourriez rencontrer lors du séjour de votre enfant au relais.

N'hésitez pas à demander des nouvelles de votre enfant, à lui parler au :

☞ 01.46.31.44.60. **☞ 01.46.60.14.14.**

A lui écrire au :

☞ Relais Familial COUP D'POUCE 92

10, rue Jean Sintès
92290 CHATENAY-MALABRY

138 bis, rue Boucicaut
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Annexe 13

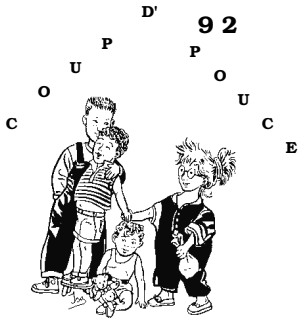

N° de demande :

Association COUP D'POUCE 92
Relais Familial de
Châtenay-Malabry

CONTRAT

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

N° de Sécurité Sociale : .....

Père, mère (ou représentant légal) de :

Nom, Prénom : .....né(e) le ..... à .....

Nom, Prénom : .....né(e) le ..... à .....

Nom, Prénom : .....né(e) le ..... à .....

Nom, Prénom : .....né(e) le ..... à .....

Confie mon (mes) enfant(s) à COUP D'POUCE 92 à compter du : .....

pour un accueil de : .....

Je m'engage à respecter le règlement du RELAIS FAMILIAL qui m'est remis ce jour et à participer comme celui-ci le prévoit, aux frais de séjour.

J'autorise les responsables de COUP D'POUCE 92 à faire pratiquer les vaccinations ou les prélèvements ainsi que toutes interventions chirurgicales même sous anesthésie jugés nécessaires sur mon (mes) enfant(s) pendant la durée de son (leur) séjour dans la structure.

J'autorise toute personne dûment habilitée par l'Association à prendre en charge mon (mes) enfant(s) aux sorties d'établissements scolaires, des centres de loisirs ou de toutes autres activités extra-scolaires.

A Chatenay-Malabry, le .....

Signature du (des) parent(s) (ou représentant légal)	Signature du directeur ou par délégation d'un responsable de la structure.

***COUP D'POUCE 92** : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY Tél : 01.46.31.44.60. Fax : 01.46.30.80.17.*

Je reprends mon (mes) enfant(s) ce jour : .....

Date et Signature du(des) parent(s) (du représentant légal).	Date et Signature d'un responsable de la Structure.

***COUP D'POUCE 92** : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY Tél : 01.46.31.44.60. Fax : 01.46.30.80.17.*

Association COUP D'POUCE 92
Relais Familiaux

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Afin de connaître votre avis sur le fonctionnement du Relais Familial COUP D'POUCE 92 et de vous faire participer à l'amélioration de celui-ci, nous vous serions reconnaissants de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire.

➢ Lors de votre premier contact téléphonique, estimez-vous avoir été bien :

- accueilli ? ☐ Oui ☐ Non - écouté ? ☐ Oui ☐ Non

➢ Lors de votre première visite au Relais Familial, avez-vous trouvé facilement votre chemin ?

☐ Oui ☐ Non

➢ Lors du premier entretien pour la signature du contrat d'accueil avec une responsable du Relais Familial, comment avez-vous trouvé :

L'accueil
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

Les explications sur le fonctionnement du Relais
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

La présentation de l'équipe
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

La prise en compte de votre situation
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

La prise en compte des informations concernant votre (vos) enfant(s)
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

La visite des locaux
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

Ces locaux conviennent-ils à l'accueil de vos enfants ?
☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Insuffisant

COUP D'POUCE 92 *(Association loi 1901)* *- Siège Social : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY*
- Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion : 138 bis, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Tél : 01.41.13.02.92. – Fax : 01.41.13.66.93 - Site Internet : www.coupdpouce92.fr – Adresse Email : cdp92@free.fr
- Siret : 382 030 005 00013 – Code APE 853 B

- Commentaires éventuels :

- Sur quels points, faudrait-il apporter des améliorations et à votre avis lesquelles ?

Au cours de l'accueil de votre (vos) enfant(s) :

- Lors de vos visites au Relais Familial estimez-vous avoir été bien :

  - accueilli ? ☐ Oui ☐ Non - écouté ? ☐ Oui ☐ Non - informé ? ☐ Oui ☐ Non

- Lors de vos contacts téléphoniques estimez-vous avoir été bien :

  - accueilli ? ☐ Oui ☐ Non - écouté ? ☐ Oui ☐ Non - informé ? ☐ Oui ☐ Non

- Votre (vos) enfant(s) était(ent)-il(s) satisfait(s) de leur séjour ?

  ☐ Oui ☐ Non

- Et vous ce séjour vous a-t-il donné satisfaction ?

  ☐ Oui ☐ Non

- Quels points positifs ou négatifs vous semblent-ils importants de signaler (par exemple : sur le plan de la sécurité, de l'hygiène, de l'alimentation, des loisirs, de la vie scolaire…) ?

- Avez-vous des suggestions à nous faire pour améliorer le service des prestations à COUP D'POUCE 92 ?

COUP D'POUCE 92 *(Association loi 1901)* *- Siège Social : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY*
- Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion : 138 bis, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Tél : 01.41.13.02.92. – Fax : 01.41.13.66.93 - Site Internet : www.coupdpouce92.fr – Adresse Email : cdp92@free.fr
- Siret : 382 030 005 00013 – Code APE 853 B

Annexe 15

COMMUNES DESSERVIES

❁❁❁❁❁❁❁

☞ *Par le* ***Relais Familial***
de ***CHATENAY-MALABRY***
☎ : 01.46.31.44.60.

- Antony
- Bourg la Reine
- Châtenay-Malabry
- Clamart
- Le Plessis Robinson
- Meudon
- Meudon la Forêt
- Sceaux

☞ *Par le* ***Relais Familial***
de ***FONTENAY-AUX-ROSES***
☎ : 01.46.60.14.14.

- Bagneux
- Châtillon
- Fontenay-aux-Roses
- Issy-les-Moulineaux
- Malakoff
- Montrouge
- Vanves
- Boulogne

Les accueils d'enfants sans transport scolaire ou avec transports organisés par d'autres services peuvent être envisagés pour l'ensemble des communes du département sur les deux Relais Familiaux, dans le cas où la proximité d'avec les parents ou la famille n'importerait pas.

COUP D'POUCE 92 *(Association loi 1901)* *- Siège Social : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY*
- Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion : 138 bis, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Tél : 01.41.13.02.92. – Fax : 01.41.13.66.93 - Site Internet : www.coupdpouce92.fr – Adresse Email : cdp92@free.fr
- Siret : 382 030 005 00013 – Code APE 853 B

Annexe 16

COUP D'POUCE 92

Association Loi 1901, créée le 21 septembre 1989 à l'initiative d'**Anne-Marie et François DUBOIS**, parue au Journal Officiel le 1er novembre 1989.

OBJET : Promouvoir la création et assurer la gestion de petites structures d'accueil temporaire d'enfants seuls ou en fratrie dont la famille est en difficulté passagère.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Madame BISSEY Valérie, Puéricultrice.
Monsieur DUBOIS Jean-Louis, Technicien Territorial.
Madame DUBOIS Jocelyne, Directrice de crèche.
Madame LEBLANC Paulette, Retraitée.
Monsieur LEVEQUE François, Chef de Service de Production Informatique.
Madame MONET-HACHEMI Thérèse, Pharmacienne.
Madame MURIAN Michèle, Educatrice de Jeunes Enfants.
Madame SOYEZ DREUX Emmanuelle, Educatrice Spécialisée**.**
Madame TRIBOUT Anne-Marie, Enseignante en service social.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **PRESIDENT :** **Monsieur LEVEQUE François.**
- **VICE-PRESIDENTE :** **Madame LEBLANC Paulette.**
- **TRESORIER** : **Madame SOYEZ-DREUX Emmanuelle.**
- **SECRETAIRE :** **Monsieur DUBOIS Jean-Louis.**

PRESIDENTS HONORAIRES :

Monsieur DUBOIS Jean-Louis, Technicien territorial.
Madame CHVEDER Danielle, Médecin.
✞ **Madame MOREAU-VERRIEZ Elisabeth**.

DIRECTEUR :

- **Monsieur DUBOIS François.**

COUP D'POUCE 92 (Association loi 1901) - Siège Social : 10, rue Jean Sintès 92290 CHATENAY-MALABRY
- Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion : 138 bis, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
- Tél : 01.41.13.02.92. – Fax : 01.41.13.66.93 - Site Internet : www.coupdpouce92.fr – Adresse Email : cdp92@free.fr
- Siret : 382 030 005 00013 – Code APE 853 B

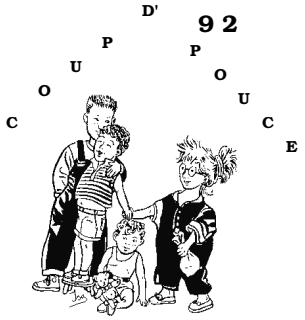

Association COUP D'POUCE 92
Relais Familial de Châtenay-Malabry

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES concernant l'accueil au Relais Familial de(s) l'enfant(s) :

.....

.....

.....

.....

***

Nom et Prénom de la personne responsable de(s) l'enfant(s) : .....

Adresse et N° de téléphone où les parents peuvent être appelés pendant l'accueil de leur(s) enfant(s) :

.....

Personnes à contacter en cas d'impossibilité à joindre les parents :

.....

Autorisations

Prénom	Téléphone Nom et qualité	Visites Nom et qualité	Sorties de jour Nom et qualité	Sorties de nuit Nom et qualité

Renseignements Médicaux

Prénom	Allergie(s)	Traitement(s)	Nom et Coordonnées du Médecin traitant

Tarif de la participation au frais de séjour par jour et par enfant

Nature des Ressources	Ressources	Tarif journalier	Arrhes versés ce jour
TOTAL :			

Prénom	Recommandations Particulières

Prénom	Coordonnées Etablissement fréquenté	Nom des référents	Classe	Cantine

Sports, Centre de Loisirs, CMP, Autres Activités

Prénom	Activités	Jours Horaires

Signature du directeur
ou par délégation d'un responsable de la structure

Signature,
« Lu et Approuvé »